

# le Cœur du Sujet



MODULES DE COURS

---

## Assurer la Sécurité de nos Enfants

Formation pour assurer la sécurité des enfants dans l'église et dans la communauté.

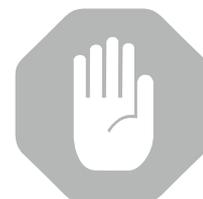
---

une initiative de la Coalition SCWA

développé en collaboration  
avec CAAES au R.D.Congo

Édition 2018-04b (m.1 v.06c)  
copyright © SCWA – tous droits réservés

info@stop-cwa.org





# Module 1

## LES ENFANTS EN TANT QUE DONNS DE DIEU

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** À la fin de ce module, les participants seront capables de savoir que les enfants sont un **DON** de Dieu, créés à son image et qui ont chacun un programme bien défini par Dieu.

---

### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, feuilles de papier, scotch.
  - Copies du questionnaire, un par participant
  - Copies des extraits Bibliques, écrits sur des feuilles de papier
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
- 

### Ouverture (30 minutes)

### Prières et Adoration

### Introductions

Les participants se présentent.

### Activité 1 (15 minutes)

**But** – Découvrir les attitudes avant l'atelier de formation.

### Questionnaire

Le facilitateur donne le questionnaire (en Annexe 1) à chaque participant en leur demandant de le remplir. Il explique que les réponses sont anonymes. Cette activité devrait prendre dix minutes au maximum, y compris la distribution et le ramassage des questionnaires.

## Le Cœur du Sujet

Cette activité sera répétée à la fin du dernier module et les résultats devraient être analysés pour mesurer des changements de pensées et d'attitudes au cours de la formation.

### Activité 2 (25 minutes)

**But** – Etablir que tout adulte était autrefois enfant et que les enfants ne sont pas d'une « espèce différente », malgré les attitudes souvent négatives envers eux.

#### Imaginer

a) Le facilitateur demande aux participants de s'asseoir sur des chaises (disposées en demi-cercle). Il pose la question : « **qu'est-ce qui vous vient à l'esprit quand vous entendez le mot 'enfant' ?** » Il écrit les réponses sur un flip-chart. Puis il pose la deuxième question : « **Est-ce que ces idées sont plutôt positives ou négatives?** » en mettant les réponses dans deux groupes (peut-être en les soulignant en vert pour le positif, et rouge pour le négatif).

b) Le facilitateur demande aux participants de fermer les yeux et de se rappeler leur vie à l'âge de 5 ans. Il demande : « **Ça vous rappelle des souvenirs? Qu'est-ce qui vous rendait heureux à l'âge de 5 ans? Qu'est-ce qui vous rendait triste?** » Le facilitateur pose la question : « **Vous vous rappelez bien de ces choses, de votre propre enfance ?** »

c) Le facilitateur rassemble sur le flip-chart quelques idées du groupe pour décrire « **Etre un enfant, c'est comment?** » *en soulignant que nous nous rappelons tous cette période de la vie. Nous étions tous des enfants.*

### Activité 3 (60 minutes)

**But** – Explorer l'attitude de Jésus-Christ envers les enfants.

#### Histoire

Les parents amènent les enfants à Christ, mais les disciples les chassent.

Le facilitateur explique qu'on va écouter l'histoire biblique puis la jouer. Il lit l'histoire :

Luc 18:15-17 – Jésus bénit les petits enfants

On lui amena aussi les petits enfants, afin qu'il les touche. Mais les disciples, voyant cela, reprenaient ceux qui les amenaient. Et Jésus les appela, et dit: Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.

## Saynète

Les participants prennent les rôles des parents, des disciples, des enfants, et de Jésus. 'Jésus' s'assied sur une chaise, entouré des 'disciples'. 'Jésus' se repose, en discutant doucement avec les disciples. Les 'parents' et les 'enfants' sont dans les coulisses à gauche et à droite.

Le facilitateur explique qu'il relira le texte, en s'arrêtant après chaque phrase et en donnant du temps aux participants de jouer leur rôle (mots et actions) dans l'histoire. Par exemple, quand la Bible raconte que les disciples les reprenaient, c'était comment ? Il est probable que les disciples parlaient sévèrement aux enfants et les chassaient. Encouragez les participants à jouer leur rôle au maximum, en improvisant le dialogue, etc.

## Des Questions

Après la saynète, le facilitateur pose les questions suivantes aux participants (qui sont en groupes selon leurs rôles), en notant les réponses sur le flip-chart :

À chaque groupe, l'un après l'autre (les disciples, puis les parents, puis Jésus, puis les enfants) :

- 1. Dans la peau de votre personnage, qu'avez-vous ressenti quand les enfants ont été chassés?**

*Le facilitateur devrait mettre l'accent sur les réponses et les sentiments des enfants en soulignant celui de rejet*

À tout le monde :

- 2. En tant que spectateur, qu'est-ce qui vous a frappé dans cette histoire? Que ressentez-vous par conséquent?**

*Le facilitateur pourrait poser la question – est-ce que vous reconnaissez les attitudes négatives envers les enfants?*

- 3. À la lumière de cette histoire, qu'est-ce que nous comprenons de l'attitude de Jésus-Christ envers les enfants?**

(Notez les réponses sur une nouvelle feuille comme préparatif pour l'Activité 4 ci-dessous.)

*Le facilitateur devrait souligner des réponses qui notent qu'il les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité etc. Il leur rappelle les versets de Luc 9:48 pour renforcer le message: « [Jésus-Christ] leur dit: Quiconque reçoit en mon nom ce petit enfant me reçoit moi-même; et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit parmi vous tous, c'est celui-là qui est grand.»*

- 4. Comment les disciples ont considéré les enfants?**

## Le Cœur du Sujet

*Le facilitateur souligne que les mêmes attitudes existent aujourd'hui.*

### 5. Quel est notre comportement et quelles sont nos attitudes vis-à-vis des enfants aujourd'hui?

(Notez les réponses sur une nouvelle feuille comme préparatif pour l'Activité 4 ci-dessous.)

*Le facilitateur souligne les idées suivantes : Dans la Bible, l'enfant est considéré comme un modèle dans le royaume de Dieu (Matthieu 18:3). Est-ce que cette idée se trouve dans nos familles, nos églises, nos communautés (c'est-à-dire, nos villages, nos quartiers)? Le facilitateur devrait encourager les participants à répondre franchement, et à mentionner les comportements et les attitudes négatifs.*

## Activité 4 (30 minutes)

**But** — Renforcer l'enseignement Biblique sur les enfants aux yeux de Dieu.

### Études en Groupes

Les participants se divisent en groupes de 6 à 8 personnes pour discuter d'autres versets bibliques qui montrent les enfants aux yeux de Dieu. Le facilitateur donne un des extraits bibliques suivants à chaque groupe : Genèse 21:8-19; Jérémie 1:5-9; Psaume 139:13-16; Psaume 127:3-5; et Matthieu 18:1-6. Chaque groupe a besoin d'une ou deux feuilles de papier pour noter les réponses.

Les participants doivent examiner les versets en répondant aux questions :

- **A la lumière de ces versets, quelle est l'attitude de Dieu envers les enfants?**
- **A la lecture de ces passages précités, quelle valeur doit-on accorder à l'enfant?**

Les représentants de chaque groupe partagent leurs réponses en plénière. Les réponses à la première question devraient être ajoutées à celles données pour la question 3 d'Activité 3 ci-dessus (concernant l'attitude de Jésus Christ envers les enfants) ; les réponses à la deuxième question devraient être notées sur une nouvelle feuille de papier affichée à côté des réponses à la question 5 d'Activité 3 ci-dessus (concernant notre comportement et nos attitudes vis-à-vis des enfants aujourd'hui).

Le facilitateur lit les deux groupes de réponses pour souligner les attitudes de Dieu et de Jésus Christ, et le contraste entre notre comportement et nos attitudes et la valeur que la Bible accorde aux enfants.

## Activité 5 (30 minutes)

**But** — Introduire les abus commis contre les enfants dans nos communautés et le rôle du phénomène d'accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur explique qu'en utilisant le mot « communauté » nous pensons à nos églises, et au village, et au quartier etc.

## Études en Groupes

Les participants se divisent en petits groupes. Chaque groupe a besoin d'une ou deux feuilles de papier pour noter les réponses.

Le facilitateur déclare que les enfants aujourd'hui ne sont pas tous traités comme Jésus les a traités. Il pose la question : « **Les enfants doivent faire face à quels problèmes qui les mettent à risque dans nos communautés?** » Les participants discutent et les représentants de chaque groupe partagent les réponses en plénière. Il y aura sans doute plusieurs idées (pauvreté, manque de scolarisation, pollution de l'eau, etc.). Le facilitateur souligne la question d'abus.

Il pose la question aux petits groupes :

- **Quelles sortes d'abus les enfants vivent-ils ici dans vos communautés?**
- **Pourquoi?**

Les participants discutent et les représentants de chaque groupe partagent les réponses en plénière.

Le facilitateur pose la question en plénière : « **Les enfants dans l'histoire biblique dans notre saynète ont été chassés. Pourquoi les enfants dans nos communautés sont-ils chassés aujourd'hui?** » Les réponses sont notées sur le flip-chart. La sorcellerie sera sans doute parmi les réponses mentionnées – le facilitateur la note comme '(le phénomène) enfants dits sorciers' ou 'les accusations de sorcellerie portées contre les enfants' (PAS 'les enfants sorciers' ou 'la sorcellerie' etc.).

## Fermeture (20 minutes)

**But** – Conclusion : capturer ce que nous avons appris aujourd'hui.

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it ce qu'il a appris au cours de la journée concernant les enfants selon la vision de Dieu. Et d'autres choses qu'ils ont apprises? Affichez les post-it sur les feuilles aux murs. Le facilitateur les lit aux participants en tant que sommaire.

(Note : Après le départ des participants, un volontaire ramasse les post-it et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une bonne compréhension par les participants, ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance).

Le facilitateur fait un bref résumé de ce qu'on a appris à travers chaque activité (à part la première) en soulignant que la Bible nous montre clairement les enfants selon la vision de Dieu et que souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent



# Questionnaire – Module 1

Veillez regarder les images ci-dessous et répondre aux questions à côté.



**1. Un enfant qui fait pipi au lit.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

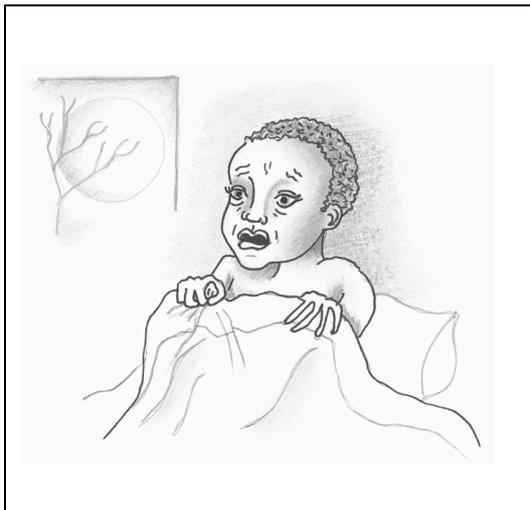
.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....



**2. Un enfant qui fait un cauchemar.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....



**3. Un parent très malade, et un enfant à l'estomac gonflé.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....



## Module 2

### LA RESPONSABILITE PERSONNELLE ET LA TENDANCE A REJETER LA FAUTE SUR AUTRUI

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** À la fin de ce module, les participants auront une meilleure compréhension des racines des accusations de sorcellerie portées contre les enfants et surtout du rôle de la responsabilité personnelle.

---

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, feuilles de papier, scotch.
  - Copies des extraits bibliques, écrits sur des feuilles de papier
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
- 

#### Ouverture (10 minutes)

#### Prières et Adoration

#### Résumé (20 minutes)

**But** – Résumé du premier module.

Le facilitateur pose la question aux participants: « **Qu'est-ce que nous avons fait ensemble au cours de notre premier atelier de formation?** » Il note les réponses sur le flip-chart. Après chaque réponse, il demande « **Et qu'est-ce que nous avons appris à travers cette activité?** » S'il y a eu un intervalle entre le premier atelier et le deuxième, le facilitateur pose la question supplémentaire: « **Qu'est-ce que vous avez mis en pratique depuis le premier atelier?** »

Il souligne la conclusion principale en affichant les feuilles appropriées du **premier module** avec ces mots (et les versets ci-joints).

## Le Cœur du Sujet

La Bible nous montre clairement que :

*Les enfants sont un don de Dieu (Psaume 127:3-5), créés (Psaume 139:13) à son image (Genèse 1:27) et qui ont chacun un programme bien défini (Psaume 139:16) par Dieu.*

Puis il souligne que nous avons aussi compris que la Bible nous montre clairement les enfants en vision de Dieu surtout à travers notre sketch basé sur les versets 15-17 de Luc 18. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité, mais les disciples ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Le facilitateur écrit 'Jésus a respecté les enfants, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité, mais les disciples ont voulu les chasser' sur une feuille en grandes lettres et l'affiche au mur.

Puis il explique qu'aujourd'hui (dans ce **deuxième module**) on va examiner de plus près certains de ces attitudes et comportements.

## Activité 1 (60 minutes)

**But** – Introduire quelques racines du phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants, surtout le devoir d'accepter la responsabilité personnellement pour ses propres actions et décisions.

### Histoire

Le facilitateur explique qu'on va écouter une histoire puis la jouer comme sketch. (S'il n'y a pas beaucoup de temps, on peut omettre le sketch, mais si c'est possible de l'inclure, il sera plus facile pour les participants de bien remarquer les détails de l'histoire).

Le facilitateur lit l'histoire :

*Une histoire contemporaine d'une famille. Le nom du père est MARTIN, et la mère s'appelle MONIQUE. De cette famille est née quatre enfants qui se nomment CHARLES (10 ans), qui a le pied bot mais qui est intelligent et plein de vie, JEAN et MARC (jumeaux de 8 ans), et NOËL (6 ans).*

*MARTIN travaillait à la société Marsavco comme comptable. Il menait une vie familiale harmonieuse de communion, d'entente mutuelle entre parents et enfants, de partage, de paix. Bref, une vie épanouie. Les enfants grandissaient tous normalement et progressaient dans les études. MARTIN était considéré comme un homme heureux.*

*12 ans après son premier mariage, il contractera un deuxième mariage (polygame) avec MARIE (24 ans) et de cette famille est née deux enfants,*

## Le Cœur du Sujet

*PHILIPPE (2 ans) et MARCIA (1 an). Il partagera son salaire entre ces deux ménages. Au fil du temps, il finira par détourner l'argent de la société en vue de satisfaire les besoins de ses deux ménages. A cet effet, MARTIN perd son emploi après l'inventaire qui démontre son détournement d'une somme importante dans la caisse de la société Marsavco. Après, la situation socio-économique de la famille MARTIN devient très difficile et les faits suivants ont été constatés : les enfants sont chassés de l'école, ils sont nourris difficilement et leur état de santé s'est détérioré par d'amaigrissements et autres maladies créant une insuffisance scolaire. NOËL, qui est un enfant sensible, est traumatisé par leur situation difficile, par les disputes fortes et fréquentes entre ses parents et les moqueries continues et agressives de ses anciens amis, et il commence parfois à faire pipi au lit.*

*MARIE commença à soupçonner les enfants du premier ménage d'être à la base des malheurs. Elle réussit à convaincre MARTIN à soupçonner que ses enfants sont des sorciers.*

*Ne trouvant pas la solution aux difficultés survenues dans sa famille, MARTIN ira voir le pasteur JOSEPH dans le but d'avoir une solution venant de Dieu. Ce dernier invitera tous les membres de la famille de MARTIN à la veillée de prières tenue à l'église spécialement pour ce cas. A l'issue de cette réunion de prières, le pasteur déclarera que trois de ses enfants, NOËL (6 ans), JEAN (8 ans) et CHARLES (10 ans), sont à la base de tous les malheurs vécus au sein de la famille. Quelques mois plus tard, le climat s'est détérioré à la maison et dans la communauté par les faits suivants : la méfiance des parents et des membres de la communauté, les menaces, les tortures et autres abus envers les trois enfants incriminés. Ne pouvant pas supporter les maltraitances vécues, et se sentant effectivement chassés de la maison, les enfants ont choisi la rue comme leur milieu de vie.*

## Saynète

Le facilitateur demande aux participants de créer deux cercles de chaises (un à droite, un à gauche de la scène) pour représenter les deux foyers de MARTIN, et de mettre une chaise et une table au milieu pour représenter le bureau. Il explique que les participants vont jouer les rôles des personnages. Ceux qui n'ont pas de rôle spécifique représentent les fidèles dans l'église du Pasteur JOSEPH.

Des participants prennent les rôles de MARTIN, MONIQUE, CHARLES, JEAN, MARC, NOËL, MARIE, PHILIPPE, MARCIA, l'employeur et Pasteur JOSEPH. Le facilitateur joue le rôle du narrateur. Le narrateur pause régulièrement dans la lecture de la saynète, et les participants improvisent des actions et des activités pour représenter ce que raconte le narrateur.

Les membres du premier ménage entrent du côté droit l'un après l'autre quand le narrateur prononce leur nom. Ils vont à leur foyer, qui est représenté par le grand cercle

## Le Cœur du Sujet

de chaises à gauche. L'entreprise (Marsavco) est représentée par la chaise et la table au milieu. Quand le narrateur le décrit, MARTIN y va pour 'travailler'. Les membres du deuxième ménage entrent l'un après l'autre du côté droit quand le narrateur prononce leur nom. Ils vont à leur foyer, qui est représenté par le grand cercle de chaises à droite. MARTIN fait des va-et-vient entre les deux foyers et son emploi.

Après le détournement de l'argent au travail, l'employeur renvoie MARTIN. Puis les cercles qui représentent les deux foyers deviennent de plus en plus petits comme la vie devient de plus en plus difficile.

L'église du Pasteur est représentée par les autres participants. Le Pasteur se met debout parmi les 'fidèles' pour cette partie de l'histoire, et MARTIN s'approche de lui avec les autres membres de la famille. Le Pasteur affirme à voix haute et forte que trois des enfants sont des sorciers et les fidèles commencent aussi à accuser les enfants en montrant les enfants du doigt et en criant. Après leur retour à la maison, le narrateur raconte les abus qu'éprouvent les enfants et on les voit chassés dans la rue.

## Quelques Questions

A la fin du sketch, les participants sont repartis en petits groupes de cinq ou six et le facilitateur leur demande d'y réfléchir pendant quelques minutes en pensant aux questions suivantes :

1. **En ce qui concerne la façon dont on traite les enfants, qu'est-ce qui vous a frappé dans cette histoire?**
2. **Pourquoi les enfants ont-ils été accusés de sorcellerie? Notez toute racine possible de ces accusations que vous avez remarquée.**

Après 5 à 10 minutes, le facilitateur invite un représentant de chaque group à partager leurs réponses et il (ou un volontaire) les note sur le flip-chart.

Les idées suivantes seront probablement parmi les réponses données:

- Charles est accusé parce qu'il est handicapé.
- Noel est accusé parce qu'il fait pipi au lit.
- Jean est accusé parce qu'il est jumeau.
- Personne ne protège ni défend les enfants.
- Personne n'écoute les enfants.

Le facilitateur peut souligner cet aspect en indiquant la feuille affichée au mur avec les mots « *Jésus a respecté les enfants, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité etc. mais les disciples ont voulu les chasser* ». Il demande : « **Est-ce que les adultes dans notre histoire contemporaine ont respecté les enfants?** » (Il renforce le 'Non') « **Est-ce qu'ils ont écouté les enfants?** » (Il renforce le 'Non') « **Est-ce qu'ils ont aimé les enfants?** » (Il renforce le 'Non') « **Est-ce qu'ils ont accordé la priorité aux enfants?** » (Il

## Le Cœur du Sujet

renforce le 'Non'). Petite pause. « **Est-ce qu'ils ont voulu chasser les enfants ?** » (Il renforce le 'Oui')

- La belle-mère est à l'origine des soupçons.
- Le Pasteur a confirmé que les enfants sont sorciers.
- Le père croit que ses enfants sont sorciers.
- La famille a connu des problèmes donc quelqu'un en est responsable.

Si un participant ou un groupe donne cette réponse, il faut la noter puis l'utiliser pour introduire la prochaine question. Le facilitateur devrait écrire 'quelqu'un' au lieu de 'les enfants' ou 'un sorcier'.

## Autres Questions

Le facilitateur relit l'histoire, si nécessaire, puis il pose les questions suivantes aux petits groupes de participants. Après dix minutes, le facilitateur invite un représentant de chaque groupe à partager leurs réponses et il (ou un volontaire) les note sur le flip-chart :

### 3. Quelles sont les causes réelles des difficultés que rencontrent la famille de MARTIN et qui en est l'auteur?

*Le facilitateur devrait mettre l'accent sur le comportement de Martin lui-même en contractant un deuxième mariage (polygame) et en volant de l'argent de son employeur. Il revient aux accusations contre les enfants en posant la question : « **Est-ce que Charles est responsable de la décision de son père de contracter son deuxième mariage?** » « **Est-ce que Jean a volé de l'argent de l'entreprise?** » « **Ou Noël?** » Il souligne que nos actions et nos décisions ont des conséquences et nous en sommes responsables. « **Est-ce que Martin a accepté la responsabilité pour ses propres actions?** » (Non, au lieu d'accepter les conséquences de ses actions, il a cherché à rejeter la faute sur autrui).*

Le facilitateur devrait mettre l'accent sur le fait que (comme on verra dans quelques minutes) les enfants **N'ONT PAS** causé la malchance dans la famille mais qu'on a **rejeté injustement la faute sur eux**. Et qu'on entend souvent de telles justifications pour les accusations. Comme dans le premier module, il faut éviter les phrases telles que 'les enfants sorciers'. Les enfants sont (faussement) accusés de sorcellerie. Ils ne sont pas sorciers. Il faut aussi éviter la suggestion que la malchance est causée par la sorcellerie.

### 4. Quelles sont les conséquences du deuxième mariage?

*Le facilitateur devrait souligner les conséquences économiques (Martin ne gagne pas assez d'argent pour prendre en charge deux ménages, donc les deux ménages connaissent des difficultés financières), physique (manque de nourriture etc., abus des enfants), sociales (l'éclatement des familles, le délit ou le vol, la perte d'emploi), émotionnelles (jalousie des deux femmes, le soupçon, le blâme, les accusations, le rejet et l'abus des enfants) et spirituelles (tentation de voler, manque d'obéissance à la Parole de Dieu, et abus des enfants).*

### 5. Quelles sont les conséquences d'aller voir le Pasteur JOSEPH?

## Le Cœur du Sujet

*Le facilitateur devrait expliquer que c'est le pasteur qui a confirmé les accusations et qui a stigmatisé les trois enfants. Par conséquent, les enfants ont souffert le rejet, 'la méfiance des parents, les menaces, les tortures et autres abus' au sein de la famille et de la communauté. Ils ont été chassés dans la rue, où les enfants connaissent des dangers et des abus quotidiennement.*

## Tous Ensemble

Tous les participants répondent aux questions suivantes ensemble en plénière :

- 6. La réponse du pasteur à MARTIN n'est pas conforme à la parole et l'exemple du Christ? Pourquoi pas? De quelle façon ce n'est pas conforme à l'attitude du Christ?**

*Le facilitateur renforce en indiquant la feuille 'Jésus a respecté les enfants, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité etc. mais les disciples ont voulu les chasser'. Il fait référence aussi à Matthieu 18:10, Marc 9:42, Matthieu 10:40-42, Luc 9:47-48; Matthieu 18:2-6) en demandant aux individus parmi les participants de lire ces versets au groupe, pour faire la comparaison avec les actions du pasteur.*

- 7. Quel est le mal que ces enfants ont causé à cette famille?**

*Si quelqu'un répond que c'était en fait les enfants qui ont causé les problèmes, le facilitateur pose la question « Comment le savez-vous? » et utilise l'activité 2 ci-dessous.*

- 8. Donnez des exemples similaires à la situation de cette famille que vous connaissez dans vos communautés. Quelles ont été les conséquences pour les enfants? Qu'est-ce qui leur est arrivé?**

*Le facilitateur devrait mettre l'accent sur les mauvaises conséquences pour les enfants de la faillite des adultes d'accepter la responsabilité pour leurs actions et leurs décisions. Ce n'est pas un problème théorique mais une réalité avec des conséquences affreuses pour les enfants. Et que Dieu le trouve inacceptable: « Si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendit à son cou une meule de moulin, et qu'on le jetât au fond de la mer. » (Matthieu 18:6).*

## Activité 2 (50 minutes)

[ Source: John Rowse, de The Uhakika Christian Education Trust, accédé en ligne à < graceclinics.weebly.com >. Technique adapté et utilisé avec permission. ]

### Principe : « Comment le savez-vous? »

(À utiliser s'il devient clair que les participants croient que les enfants dans l'histoire sont coupables et à partager avec les participants comme outil pour répondre aux accusations.)

## Le Cœur du Sujet

**But** — Semer des doutes quant à la fiabilité d'une affirmation selon laquelle une personne accusée est une sorcière. Comment savez-vous (*avec certitude*, étant donné les conséquences d'une telle accusation) que cette personne est coupable?

Le facilitateur demande aux participants de poser la question « Comment le savez-vous / le sait-il / le sait-elle? » (en levant la main droite et en indiquant vers le haut avec l'index pour renforcer la question), chaque fois qu'une personne est accusée de sorcellerie.

## Dialogue

Le facilitateur présente les deux côtés d'un dialogue :

.....  
 ..... *Accusateur : MARIE a accusé NOËL (en indiquant un enfant imaginaire à côté de lui) de sorcellerie.*

.....  
 ..... *Réponse : Comment le sait-elle? (en levant la main droite et en indiquant vers le haut avec l'index pour renforcer la question).*

Répétez, mais en invitant les participants à participer à la réponse.

Procédez :

.....  
 ..... *Accusateur : Le pasteur l'a affirmé.*

.....  
 ..... *Réponse (tout le monde, en levant la main droite et en indiquant vers le haut avec l'index pour renforcer la question) : Comment le sait-il?*

.....  
 ..... *Accusateur : Il lui a été révélé.*

Facilitateur : Maintenant, il y a trois possibilités à considérer :

- premièrement : le pasteur pourrait être un escroc ;
- deuxièmement : le pasteur pourrait être auto-trompé ;
- troisièmement : le pasteur a reçu une révélation.

Examinons chaque possibilité une par une.

- Le pasteur pourrait être un escroc.

*Est-ce qu'il profite des accusations, peut-être financièrement? Est-ce que ces accusations sont un moyen d'autopromotion? Est-ce qu'il y a des témoignages de duperie ou de tromperie? Si la réponse à une de ces questions est «oui», nous ne pouvons pas avoir confiance en son accusation portée contre NOËL.*

- Le pasteur pourrait être auto-trompé.

*Selon le contexte — est-ce qu'il prend des hallucinogènes ou se met en transe, par exemple? Si oui, nous ne pouvons pas avoir confiance en son accusation portée contre NOËL.*

## Le Cœur du Sujet

- Le pasteur a reçu une révélation.

*Mais (tout le monde, en levant la main droite et en indiquant vers le haut avec l'index pour renforcer la question) comment savez-vous que c'est une révélation qui provient de Dieu?*

Il faut la mettre à l'épreuve en utilisant l'exemple de la Parole de Dieu. Est-ce que la révélation provient de Dieu ou de l'Accusateur, le père du mensonge?

## La Parole de Dieu

Le facilitateur donne chacun des versets suivants à un petit groupe de participants et leur demande de considérer l'affirmation du pasteur à la lumière de ces versets.

- 1 Jean 4 :1

*Mais attention, mes chers amis, ne vous fiez pas à n'importe quel esprit; mettez les esprits à l'épreuve pour voir s'ils viennent de Dieu, car bien des prophètes de mensonge se sont répandus à travers le monde.*

- 1 Thessaloniens 5:21-22

*Au contraire, examinez toutes choses, retenez ce qui est bon, et gardez-vous de ce qui est mauvais, sous quelque forme que ce soit.*

- Zacharie 3:1

*Puis il me fit voir Josué, le grand-prêtre, qui se tenait debout devant l'ange de l'Eternel. Et l'Accusateur se tenait à sa droite pour l'accuser.*

- Jean 8:44

*Votre père, c'est le diable, et vous voulez vous conformer à ses désirs. Depuis le commencement, c'est un meurtrier: il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il ment, il parle de son propre fond, puisqu'il est menteur, lui le père du mensonge.*

- 1 Pierre 5:8

*Ne vous laissez pas distraire, soyez vigilants. Votre adversaire, le diable, (l'Accusateur), rôde autour de vous comme un lion rugissant, qui cherche quelqu'un à dévorer.*

Les participants partagent leurs réponses en plénière.

Le facilitateur souligne les points suivants :

- dans la Bible, il n'y a AUCUN exemple d'une telle accusation portée contre un enfant;
- on lit clairement dans la Bible que Satan est l'Accusateur et le père du mensonge;

## Le Cœur du Sujet

- qui nous menace et qui accuse n'importe qui, même les innocents.

Alors, même si le pasteur a reçu une révélation, vu que cette révélation n'est pas conforme à la Parole de Dieu, étant donné qu'il n'y a aucun exemple d'une telle accusation dans la Bible, elle pourrait provenir du père du mensonge et nous ne pouvons pas avoir confiance en ce que dit l'Accusateur au sujet de NOEL.

Alors, comment sait-on que NOEL est sorcier ? **En fait, on ne le sait pas.**

## Activité 3 (50 minutes)

**But** – Examiner de plus proche l'action humaine et la responsabilité individuelle comme on le voit dans la Bible.

### Études en Groupes

Les participants sont répartis en trois groupes pour répondre aux questions qui leur sont données. Après 10 minutes, le facilitateur demande à un représentant de chaque groupe de lire les versets qui leur sont donnés et de partager leurs réponses.

### Groupe A

Genèse 2:15-17; 3:1-19.

- **Quel était le comportement d'Adam et d'Eve? Qu'est-ce qu'ils ont fait?**
- **Est-ce qu'ils ont accepté la responsabilité pour leur choix?**
- **Quelles en étaient les conséquences?**

Après que le groupe ait partagé ses réponses, le facilitateur fait un résumé de ce que nous apprenons de cette histoire :

*Le premier récit de la Bible nous révèle la vraie nature des êtres humains, pour ce qui est d'assumer ou d'attribuer la responsabilité pour de mauvaises décisions ou actions. Dieu a doté Adam et Ève du libre arbitre. Ils étaient libres de choisir entre obéir à Dieu ou non en mangeant ou en ne pas mangeant le fruit défendu. Malheureusement, ils ont fait le mauvais choix : ils ont mangé le fruit. En conséquence, ils sont chassés du jardin et sont à partir de ce jour confrontés à la mort.*

*Au lieu d'accepter la responsabilité pour leur choix, chacun commence à accuser l'autre : Adam accuse Ève en disant : « La femme que tu as mis auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé ». (Genèse 3.12). L'homme rejette la faute et la responsabilité de sa situation de déchéance sur la femme pour lui avoir donné le fruit de l'arbre. Ève accuse le serpent de l'avoir trompée : « Le serpent m'a séduite, et j'en ai mangé ». (Genèse 2.13).*

## Le Cœur du Sujet

*Le jugement de Dieu a établi la responsabilité de chaque personne. Ainsi, chacun a été puni pour ce qu'il a fait. L'histoire d'Adam et d'Ève peut être lue comme un événement historique. Mais, on peut également la lire de manière édifiante comme une explication du comportement de tous les êtres humains. Dans cette seconde perspective, cela explique la tendance à rejeter la faute pour nos péchés, nos mauvais choix, sur autrui, comme cela se passe dans nos relations aujourd'hui.*

Le facilitateur souligne que **nous** agissons d'une façon pareille dans nos relations aujourd'hui. Dans notre histoire contemporaine, MARTIN et MARIE n'acceptent pas la responsabilité de leurs mauvaises actions et leurs mauvais choix mais ils rejettent plutôt la faute sur les enfants, sans justification.

### Groupe B

Genèse 16:1-6

- **Pourquoi une brouille est née entre Abram et Saraï?**
- **Quelles en étaient les conséquences?**
- **Qu'est-ce que nous apprenons de cette histoire?**

Après que le groupe ait partagé leurs réponses, le facilitateur fait un résumé de ce que nous apprenons de cette histoire :

*Comme Saraï ne pouvait pas concevoir, elle a décidé de donner sa servante Agar à Abraham. Culturellement, un enfant né des fruits de l'union d'une servante avec le mari de la maîtresse appartenait à sa maîtresse. Saraï avait le choix de ne pas donner Agar à Abraham, bien que cela fût « culturellement toléré ». Ce choix a apporté beaucoup de problèmes dans leur vie de famille. Ismaël est né et Agar « regarda sa maîtresse avec mépris » (Genèse 16.4). Un conflit est né entre les deux femmes.*

*En regardant sa maîtresse avec mépris, Agar a amené Saraï à être jalouse et à la chasser avec son enfant. L'enfant était innocent et un ange est venu le sauver. Mais, Agar était coupable parce qu'elle a regardé sa maîtresse avec mépris. Alors les anges lui ont dit : « Retourne vers ta maîtresse et humilie-toi sous sa main ». (16.9).*

*Même si dans les sociétés africaines, nous n'avons pas forcément de servante, il y a des coutumes où le mari est encouragé à prendre une deuxième femme. Nombreux sont les conflits qui sont générés par cette sorte d'humiliation de la première femme. Les relations ne sont pas souvent harmonieuses entre les co-épouses.*

Dans notre histoire contemporaine, nous voyons de même que la décision de MARTIN de prendre une deuxième épouse a créé de graves problèmes pour la famille. Mais au lieu de prendre la responsabilité pour ces actions et d'admettre sa

## Le Cœur du Sujet

culpabilité, il a rejeté la faute sur les enfants. Cela arrive aujourd'hui, ici dans notre pays.

### Groupe C

Actes 5:1-10; Galates 6:7-9

- **Quel était le comportement d'Ananias et sa femme Saphira? Qu'est-ce qu'ils ont fait?**
- **Est-ce qu'ils ont accepté la responsabilité pour leur choix?**
- **Quelles en étaient les conséquences? Comment les versets de Galates 6 nous aident à mieux comprendre ces conséquences?**

Après que le groupe ait partagé leurs réponses, le facilitateur fait un résumé de ce que nous apprenons de cette histoire :

*C'est une histoire dans laquelle « l'action humaine » est clairement établie. Ananias et sa femme Saphira sont morts à cause de leur propre péché de mensonge. Ils ont menti délibérément. Ils avaient le choix de dire la vérité sur ce qu'ils avaient fait mais ils ont choisi de mentir parce qu'ils voulaient garder de l'argent. C'était comme s'ils l'avaient volé de Dieu lui-même. Martin a fait quelque chose de semblable. Comme Ananias et Saphira, il a « truqué les comptes » et lui aussi, il en a subi les conséquences.*

*Les versets de Galates 6 expliquent clairement que nos actions ont des conséquences et que Dieu nous tient responsables de nos choix. « Chacun aura à répondre pour lui-même de ses propres actions...Ne vous faites pas d'illusions : Dieu ne se laisse pas traiter avec mépris. On récolte ce que l'on a semé » (Galates 6:5, 7)*

### Sommaire

Aujourd'hui, nous avons examiné surtout des cas où la souffrance est la conséquence de l'action humaine, où quelqu'un refuse d'accepter la responsabilité pour ces actions ou ses décisions, mais cherche plutôt à rejeter la faute sur autrui. Mais il faut nous rappeler qu'il y a aussi plusieurs exemples où on ne sait pas pourquoi les gens souffrent. De manière générale, rechercher la cause d'une maladie ou d'un malheur n'était pas la préoccupation de Jésus dans la Bible. Dans d'autres cas, ce n'est pas le péché de la personne souffrante qui a causé la souffrance ou le malheur; c'est tout simplement parce que Dieu permet que cela arrive, pour la gloire de Dieu, comme par exemple dans l'histoire de Job, ou celle de Lazare. Dieu nous permet parfois de souffrir pour nous faire grandir ou souffrir comme le Christ et pour sa cause, comme l'Apôtre Paul, par exemple.

Quelles sont les conclusions qu'on tire de la Parole de Dieu?

- Nous sommes responsables nous-mêmes des conséquences de nos actes.

## Le Cœur du Sujet

- Il ne faut pas rechercher un auteur derrière ces souffrances, ni chercher à rejeter la faute et la responsabilité pour nos actes sur autrui.
- Il n'y a AUCUN cas dans la Bible où un enfant dit sorcier a causé les souffrances d'autrui.
- Il n'y a AUCUN cas dans la Bible où un enfant est accusé de sorcellerie.

## Fermeture (20 minutes)

**But** — Conclusion : qu'est-ce que nous avons appris aujourd'hui?

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it ce qu'il a appris au cours de la journée concernant les racines des accusations de sorcellerie portées contre les enfants et concernant l'action humaine et la responsabilité personnelle. Et d'autres choses qu'ils ont apprises? Affichez les post-it sur les feuilles aux murs. Le facilitateur les lit aux participants en tant que sommaire. (Après le départ des participants, un volontaire les ramasse et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une bonne compréhension ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance).

Le facilitateur fait un bref résumé de ce qu'on a appris à travers chaque activité en soulignant que la Bible nous montre clairement que nous sommes responsables des conséquences de nos propres actes, et qu'il ne faut pas rejeter la faute sur autrui, surtout pas sur les innocents.

Il écrit en grandes lettres (sur une ou deux feuilles du flip-chart affichées au mur, en laissant de la place pour ajouter les explications) la phrase suivante :

⋮ *Les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à la Parole de Dieu.*

Il pose la question aux participants : « **Comment nous-le savons?** ».

Il ajoute les réponses autour de la phrase

- Les enfants sont un don de Dieu (Psaume 127)
- Nous sommes responsables de nos propres actes (Galates 6)
- Il ne faut pas chercher à rejeter la faute sur autrui pour les conséquences de nos choix (Genèse 3)
- Il faut protéger les enfants (Matthieu 18)

Puis il demande aux participants de se tenir debout s'ils sont d'accord avec ce sentiment.

## Aperçu

Le facilitateur explique que demain ou dans le prochain atelier, on va aborder quelques signes supposés de la sorcellerie qui provoquent des accusations portées contre les

## Le Cœur du Sujet

enfants, comme le handicap physique et des comportements difficiles et on va se poser la question : « est-ce que ces soi-disant 'signes' sont des indicateurs fiables, ou pas? »

## Prières

## Départ



## Module 3

### LE DEVELOPPEMENT NORMAL DE L'ENFANT ET L'IMPACT DU TRAUMATISME

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** Dans ce module nous abordons quelques signes supposés de la sorcellerie, qui provoquent des accusations portées contre les enfants. À la fin de ce module, les participants auront une meilleure compréhension du développement normal d'un enfant et des effets d'un traumatisme sur de développement.

---

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, feuilles de papier (blanches et en couleurs différentes), scotch
  - Copies des extraits bibliques, écrits sur des feuilles de papier
  - Les 'briques' pour Activité 3 – faites des feuilles de papier (A4), si possible d'une couleur différente pour chaque tranche d'âge (voir Annexe 1). Si vous n'avez pas de papier de couleurs différentes, dessinez une ligne entre chaque tranche d'âge en construisant le 'mur'.
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
- 

#### Ouverture (10 minutes)

#### Prières et Adoration

#### Résumé (20 minutes)

**But** – Résumé des deux premiers modules.

Le facilitateur demande aux participants la conclusion principale du **premier module** puis il la souligne en affichant les feuilles appropriées de module 1 avec ces mots (et les versets ci-joints) :

## Le Cœur du Sujet

La Bible nous montre clairement que :

.....  
 ..... *Les enfants sont un don de Dieu (Psaume 127:3-5), créés (Psaume 139:13) à son*  
 ..... *image (Genèse 1:27) et qui ont chacun un programme bien défini (Psaume*  
 ..... *139:16) par Dieu.*

Puis il leur rappelle que nous avons aussi compris les enfants selon la vision de Dieu surtout à travers notre sketch basé sur les versets 15-17 de Luc 18. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité etc., mais les disciples ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Puis il leur demande de réfléchir sur ce qu'on a fait au cours du **deuxième module**. Après leurs contributions, comme résumé, il leur rappelle qu'on a commencé à examiner quelques racines des accusations de sorcellerie portées contre les enfants, surtout le devoir d'accepter personnellement la responsabilité pour nos propres actes et décisions. La Bible nous montre que nous sommes responsables des conséquences de nos propres actes, et qu'il ne faut pas chercher à rejeter la faute sur autrui qui en souffrirait.

Il affiche les feuilles appropriées du deuxième module :

.....  
 ..... *Les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à*  
 ..... *la Parole de Dieu.*

- Les enfants sont un don de Dieu (Psaume 127)
- Nous sommes responsables de nos propres actes (Galates 6)
- Il ne faut pas rejeter la faute sur autrui pour les conséquences de nos propres choix (Genèse 3)
- Il faut protéger les enfants (Matthieu 18)

Le facilitateur explique qu'aujourd'hui (dans ce **troisième module**), on va discuter des signes supposés de la sorcellerie qui provoquent des accusations de sorcellerie portées contre les enfants, du développement normal d'un enfant et des effets du traumatisme sur le développement.

## Activité 1 (45 minutes)

**But** – Identifier quelques signes supposés qui provoquent des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

### Histoire

Le facilitateur demande à un volontaire de relire l'histoire de MARTIN.

.....  
 ..... *Une histoire contemporaine d'une famille. Le nom du père est MARTIN, et la*  
 ..... *mère s'appelle MONIQUE. De cette famille est née quatre enfants qui se*

## Le Cœur du Sujet

nomment CHARLES (10 ans), qui a le pied bot mais qui est intelligent et plein de vie, JEAN et MARC (jumeaux de 8 ans), et NOËL (6 ans).

MARTIN travaillait à la société Marsavco comme comptable. Il menait une vie familiale harmonieuse de communion, d'entente mutuelle entre parents et enfants, de partage, de paix. Bref, une vie épanouie. Les enfants grandissaient tous normalement et progressaient dans les études. MARTIN était considéré comme un homme heureux.

12 ans après son premier mariage, il contractera un deuxième mariage (polygame) avec MARIE (24 ans) et de cette famille est née deux enfants, PHILIPPE (2 ans) et MARCIA (1 an). Il partagera son salaire entre ces deux ménages. Au fil du temps, il finira par détourner l'argent de la société en vue de satisfaire les besoins de ses deux ménages. A cet effet, MARTIN perd son emploi après l'inventaire qui démontre son détournement d'une somme importante dans la caisse de la société Marsavco. Après, la situation socio-économique de la famille MARTIN devient très difficile et les faits suivants ont été constatés : les enfants sont chassés de l'école, ils sont nourris difficilement et leur état de santé s'est détérioré par d'amaigrissements et autres maladies créant une insuffisance scolaire. NOËL, qui est un enfant sensible, est traumatisé par leur situation difficile, par les disputes fortes et fréquentes entre ses parents et les moqueries continues et agressives de ses anciens amis, et il commence parfois à faire pipi au lit.

MARIE commença à soupçonner les enfants du premier ménage d'être à la base des malheurs. Elle réussit à convaincre MARTIN à soupçonner que ses enfants sont des sorciers.

Ne trouvant pas la solution aux difficultés survenues dans sa famille, MARTIN ira voir le pasteur JOSEPH dans le but d'avoir une solution venant de Dieu. Ce dernier invitera tous les membres de la famille de MARTIN à la veillée de prières tenue à l'église spécialement pour ce cas. A l'issue de cette réunion de prières, le pasteur déclarera que trois de ses enfants, NOËL (6 ans), JEAN (8 ans) et CHARLES (10 ans), sont à la base de tous les malheurs vécus au sein de la famille. Quelques mois plus tard, le climat s'est détérioré à la maison et dans la communauté par les faits suivants : la méfiance des parents et des membres de la communauté, les menaces, les tortures et autres abus envers les trois enfants incriminés. Ne pouvant pas supporter les maltraitances vécues, et se sentant effectivement chassés de la maison, les enfants ont choisi la rue comme leur milieu de vie.

## Questions

Le facilitateur pose la question aux participants :

## Le Cœur du Sujet

- **Qu'est-ce que vous remarquez dans notre histoire contemporaine qui aurait pu être cité (bien que faussement) par Martin et Marie comme justification pour les accusations de sorcellerie portées contre Charles, Jean et Noël ?**

Notez les réponses sur des feuilles affichées aux murs. Elles comprendront peut-être les réponses ci-dessous :

- Jean est jumeau,
- Noël fait pipi au lit,
- Charles a un handicap physique,
- Charles est parfois désobéissant et impertinent.

Le facilitateur pose la question aux participants : « **Vous avez entendu parler de quels autres signes supposés qu'on a utilisé pour justifier une accusation de sorcellerie portée contre un enfant ?** »

*Faire un brainstorming et dresser une liste des idées des participants. Cela vous aidera à bien comprendre la situation locale pour que vous puissiez bien aborder les attitudes, les croyances et les pratiques dominantes des communautés où vivent et travaillent les participants.*

Le facilitateur explique qu'on va examiner si ces soi-disant 'signes' (qui éveillent des soupçons de la sorcellerie et entraînent des accusations portées contre les enfants) sont fiables et si nous pouvons faire confiance à ces signes.

## Activité 2 (30 minutes)

**But** — Expliquer un peu les comportements ci-dessus dans le cadre du développement normal d'un enfant.

### Tous Ensemble

Le facilitateur demande aux participants de penser au développement normal d'un enfant. Il pose les questions suivantes, en notant les réponses sur une feuille du flip-chart :

- **A quel âge environ est-ce qu'un enfant commence à parler / ...à marcher / ... à se faire des amis / ... à se mettre en colère / ... à avoir ses propres opinions?**
- **Quels changements est-ce qu'on remarque entre l'enfance et l'adolescence?**

Le facilitateur explique que les experts dans le domaine de la psychologie de l'enfant ont identifié des besoins et des étapes de développement normal de l'enfant qui s'appliquent aux enfants dans le monde entier. Les étapes ne sont pas précisément définies par l'âge de l'enfant et les enfants ne se développent pas d'une façon identique.

Le facilitateur souligne que les comportements qui sont souvent traités comme indicateurs de 'sorcellerie' sont effectivement des comportements normaux, surtout quand un enfant

## Le Cœur du Sujet

a été traumatisé, par exemple faire pipi au lit, les rêves ou les cauchemars, l'entêtement, ou les sautes d'humeurs.

Puis le facilitateur explique que si l'enfant vit des événements traumatiques qui interrompent les étapes normales de développement, ou s'il est privé de ses besoins fondamentaux, il y aura des conséquences comportementales qui sont aussi bien reconnues par les psychologues.

## Expliquer

Le facilitateur fait une liste sur le flip-chart des comportements liés au traumatisme:

- l'augmentation de l'agressivité, la peur et la défiance,
- l'enfermement sur soi, perte de confiance,
- les problèmes physiques comme les maux de tête, la perte d'appétit et d'énergie,
- les troubles du sommeil,
- les sautes d'humeur, et
- autres signes d'anxiété,
- régression, en perdant certains acquis de développement (par exemple, on recommence parfois à faire pipi au lit ou à faire des cauchemars),
- perte de la faculté et la volonté de nouer des relations.

## Imaginer

Le facilitateur demande aux participants de fermer les yeux et de se rappeler un moment où quelque chose de vraiment affreux leur est arrivé. **Comment se sentaient-ils? Quels en étaient les effets mentaux, physiques et affectifs pour eux?** Après quelques moments, le facilitateur dit que c'est pareil pour les enfants. Quand quelque chose de mauvais leur arrive, il est possible qu'ils subissent des signes et des symptômes du stress et du traumatisme.

Il explique que si un enfant est traumatisé par le conflit, l'abus, le rejet, ou des privations sévères (surtout de l'amour et des soins physiques et émotionnels), il développera parfois des stratégies d'adaptation négatives et des comportements troublants.

Il souligne (en répétant deux ou trois fois) ce point clé :

*Il est très important de comprendre que loin d'être des indicateurs de sorcellerie, beaucoup de réactions physiques et psychiques à des expériences traumatiques peuvent être considérées comme des réactions parfaitement normales à des situations anormales.*

## Activité 3 (40 minutes)

**But** – Mieux comprendre les besoins physiques, mentaux, spirituels, affectifs et sociaux de l'enfant.

### Au Mur

Le facilitateur explique qu'on va examiner les besoins fondamentaux de l'enfant pour son développement global. Ce développement comprend l'aspect physique, bien sûr, mais aussi les aspects mental, affectif, social et spirituel. Il lit le verset :

Luc 2:52



*Jésus croissait en sagesse, en stature, et en grâce, devant Dieu et devant le peuple.*

Les enfants ont besoin de notre aide pour grandir dans les cadres physique, mental, affectif, social et spirituel. Ce verset nous montre l'importance de ces aspects différents dans le développement global de Jésus-Christ lui-même. Il croissait **en sagesse, en stature, et en grâce devant Dieu et devant le peuple** : c'est-à-dire, dans tout aspect mentionné ci-dessous. Son développement exemplaire comprend beaucoup plus que l'aspect physique. Les êtres humains ont certains besoins qui restent stables pendant toute la vie, et d'autres qui changent comme nous grandissons.

Les participants sont divisés en 4 groupes. Chaque groupe reçoit les 'briques' qui représentent les besoins d'un enfant pour un des quatre tranches d'âge (0-2, 3-6, 7-11, 12-18 ans).

Le facilitateur demande aux membres de chaque groupe de lire les mots sur chaque 'brique' qui représentent les choses dont un enfant a besoin à cet âge pour son développement sain et global. On commence avec le groupe qui représente la tranche d'âge 0-2 ans, puis le groupe pour 3-6 ans, puis 7-11 ans, et finalement 12-18 ans.

Puis le facilitateur demande à chaque groupe de construire un « mur » en affichant chaque 'brique' (feuille) au mur de la salle à côté de la tranche d'âge indiquée. On commence avec le groupe qui représente la tranche d'âge 0-2 ans, puis le groupe pour 3-6 ans, puis 7-11 ans, et finalement 12-18 ans.

On peut voir un exemple du schéma en Annexe 1.

Le facilitateur encourage les participants à passer quelques minutes à regarder le 'mur' et souligne quelques besoins mentionnés. Il explique que le 'mur' représente la vie d'un enfant stable qui se sent en sécurité, dont la vie et la personnalité sont construites sur des bases solides.

## Imaginer

Puis le facilitateur demande aux participants d'imaginer que l'enfant vit dans un foyer en pauvreté avec des parents négligents et violents. Lesquels des besoins fondamentaux de l'enfant que nous voyons sur notre mur ne seraient pas satisfaits?

Il demande à des volontaires parmi les participants d'enlever quelques briques, en expliquant pourquoi ils ont choisi ces briques. Progressivement, de plus en plus de trous apparaîtront dans le mur. Les bases de la vie de l'enfant sont maintenant moins sûres. Quelles seront les conséquences de l'absence de ces briques? Le mur finirait par tomber. La vie de l'enfant serait détruite.

Le facilitateur demande aux participants d'imaginer les conséquences pour un enfant qui est négligé, maltraité, ou traumatisé de cette façon. Dressez des listes ensemble :

### **Conséquences physiques :**

- malnutrition
- retard de croissance
- retard des acquis de développement
- l'air négligé
- tendance à faire pipi au lit
- maux de tête
- troubles de sommeil
- perte d'appétit et d'énergie

### **Conséquences mentales :**

- manque de scolarisation
- retard de progrès intellectuels

### **Conséquences affectives :**

- l'augmentation de l'agressivité, la peur et la défiance
- les sautes d'humeur
- perte de confiance
- autres signes d'anxiété
- peur d'être abandonné, isolé, rejeté

### **Conséquences spirituelles :**

- privé de son identité en Christ en tant qu'enfant précieux et bien-aimé de Dieu
- écrasé par le mensonge qu'il / elle n'est ni aimable ni accepté(e) ni important(e)

### **Conséquences sociales :**

- l'enfermement sur soi
- perte de la faculté et de la volonté de nouer des relations

## Le Cœur du Sujet

- méfiance envers les autres, surtout envers les adultes

### **Comment les parents et les autres adultes autour de l'enfant devraient-ils réagir à une telle situation?**

Le facilitateur explique que souvent les parents et les autres adultes autour de l'enfant interprètent les signes de négligence et d'abus comme des signes que l'enfant est sorcier. A cause de ce manque de compréhension, ils l'accusent de sorcellerie et le chasse, ce qui aggrave le traumatisme et les conséquences d'un traumatisme pour l'enfant.

Il pose la question : « **C'est une réponse appropriée?** » Puis il devrait renforcer le 'Non!'. Au contraire, il faut aider l'enfant, le protéger, le valoriser. Il faut reconstruire le 'mur' de sa vie en répondant aux besoins fondamentaux de l'enfant. (Le facilitateur répète ces phrases puis demande aux participants de les affirmer.)

## Activité 4 (45 minutes)

**But** – Examiner de plus proche la situation de CHARLES en comparaison avec l'exemple biblique de comment traiter un enfant handicapé.

Le facilitateur fait rappeler que CHARLES (dans l'histoire lu plus tôt) a le pied bot – c'est-à-dire, il a un handicap physique. C'est peut-être à cause de cela que Martin et Marie ont décidé de l'accuser de sorcellerie.

## Études en Groupes

Les participants se divisent en deux groupes. Le premier discute des versets pour le Groupe A et le deuxième des versets B ci-dessous en examinant la question :

- **Que dit la Bible au sujet de la valeur des personnes handicapés et comment les traiter?**

### Groupe A

Genèse 1:26

Et Dieu dit : faisons les hommes, pour qu'ils soient notre image, ceux qui nous ressemblent.

1 Corinthiens 12:12, 22

Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi est-il de Christ... Mais bien plutôt, les membres du corps qui paraissent être les plus faibles sont nécessaires.

Jean 9:1-3

## Le Cœur du Sujet

Jésus vit, en passant, un homme aveugle de naissance. Ses disciples lui firent cette question : Rabbi, qui a péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle? Jésus répondit : Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péchés mais afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.

Job 1:1, Job 29:11-17

Il y avait dans le pays d'Uts un homme qui s'appelait Job. Et cet homme était intègre et droit ; il craignait Dieu, et se détournait du mal.

L'oreille qui m'entendait me disait heureux, L'œil qui me voyait me rendait témoignage ; Car je sauvais le pauvre qui implorait du secours, Et l'orphelin qui manquait d'appui. La bénédiction du malheureux venait sur moi ; Je remplissais de joie le cœur de la veuve. Je me revêtais de la justice et je lui servais de vêtement, J'avais ma droiture pour manteau et pour turban. J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. J'étais le père des misérables, J'examinais la cause de l'inconnu; Je brisais la mâchoire de l'injuste, Et j'arrachais de ses dents la proie.

## Groupe B

2 Samuel 4:4 et 9:1-13

Jonathan, fils de Saül, avait un fils perclus des pieds ; et âgé de cinq ans lorsqu'arriva de Jizreel la nouvelle de la mort de Saül et de Jonathan ; sa nourrice le prit et s'enfuit, et, comme elle précipitait sa fuite, il tomba et resta boiteux ; son nom était Mephiboscheth.

David dit : Reste-t-il encore quelqu'un de la maison de Saül, pour que je lui fasse du bien à cause de Jonathan? Il y avait un serviteur de la maison de Saül, nommé Tsiba, que l'on fit venir auprès de David. Le roi lui dit : Es-tu Tsiba? Et il répondit : Ton serviteur! Le roi dit : N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül, pour que j'use envers lui de la bonté de Dieu? Et Tsiba répondit au roi : Il y a encore un fils de Jonathan, perclus des pieds. Le roi lui dit : Où est-il? Et Tsiba répondit au roi : Il est dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar. Le roi David l'envoya chercher dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar.

Et Mephiboscheth, fils de Jonathan, fils de Saül, vint auprès de David, tomba sur sa face et se prosterna. David dit : Mephiboscheth! Et il répondit : Voici ton serviteur. David lui dit : Ne crains point, car je veux te faire du bien à cause de Jonathan, ton père. Je te rendrai toutes les terres de Saül, ton père, et tu mangeras toujours à ma table. Il se prosterna, et dit : Qu'est ton serviteur, pour que tu regardes un chien mort, tel que moi?

Le roi appela Tsiba, serviteur de Saül, et lui dit : Je donne au fils de ton maître tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison. Tu cultiveras pour lui les terres, toi, tes fils, et tes serviteurs, et tu feras les récoltes, afin que le fils de ton maître ait du

## Le Cœur du Sujet

*pain à manger ; et Mephiboscheth, fils de ton maître, mangera toujours à ma table. Or Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.*

*Il dit au roi : Ton serviteur fera tout ce que le roi mon seigneur ordonne à son serviteur. Et Mephiboscheth mangera à la table de David, comme l'un des fils du roi.*

*Mephiboscheth avait un jeune fils, nommé Mica, et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Tsiba étaient serviteurs de Mephiboscheth. Mephiboscheth habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi. Il était boiteux des deux pieds.*

## Tous Ensemble

Après 10-15 minutes, le facilitateur demande à un représentant de chaque groupe de partager les réponses de son groupe en plénière.

Le facilitateur souligne les aspects suivants :

- Puisque nous sommes tous créés à l'image de Dieu, y compris les gens handicapés, notre valeur n'a rien à voir avec nos capacités et compétences, mais provient de qui nous sommes.
- Les gens les moins valorisés par leurs pairs restent indispensables dans le Corps du Christ.
- Dieu utilise les handicaps, et les gens handicapés pour sa gloire (voir aussi l'exemple de Moïse qui bégayait – Exode 4:10)
- Job était un homme droit et il a été cité comme exemple qu'il répondait aux besoins pratiques des gens handicapés, avec le cœur d'un serviteur.
- David, aussi, a été choisi par l'Éternel parce qu'il était « ...un homme selon son cœur » (1 Samuel 13:14; Actes 13:22) « qui accomplira toutes mes volontés. » David a accueilli Mephiboscheth dans son propre foyer, et il « ...mangea à la table de David, comme l'un des fils du roi. »
- Loin d'être chassé, ou accusé, ou abandonné, il était cherché, accepté, et honoré, comme s'il faisait même partie de la famille de David.

Le facilitateur pose la question :

- **Alors, selon l'exemple biblique, comment devrions-nous nous comporter auprès des gens, et surtout les enfants handicapés?**

Le facilitateur pourrait mentionner ici que les jumeaux comme Jean dans notre histoire, aussi sont créés par Dieu – on voit, par exemple, en Genèse 25 :21 que Dieu a répondu aux prières de Isaac en donnant des jumeaux à Rebecca : « *Isaac implora l'Éternel pour sa femme, car elle était stérile, et l'Éternel l'exauça: Rébecca, sa femme, devint enceinte.* » On lit de ces

## Le Cœur du Sujet

jumeaux en Romains 9 :11: « ...car, quoique les enfants ne fussent pas encore nés et ils n'eussent fait ni bien ni mal – afin que le dessein d'élection de Dieu subsistât, sans dépendre des œuvres, et par la seule volonté de celui qui appelle, il fut dit à Rébecca : L'ainé sera assujetti au plus jeune...» Alors, comme pour toute autre enfant, les jumeaux sont aussi...

..... un **DON** de Dieu, créés à son image et qui ont chacun un programme bien défini par Dieu.

## Fermeture (20 minutes)

**But** – Conclusion : qu'est-ce que nous avons appris aujourd'hui?

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it ce qu'il a appris au cours de la journée concernant les soi-disant 'indicateurs' qui provoquent des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

Est-ce qu'il y a une autre explication pour ces 'indicateurs' dans le cadre du développement normal de l'enfant et les réponses normales à un traumatisme? Affichez les post-it sur les feuilles aux murs. Le facilitateur les lit aux participants en tant que sommaire. (Après le départ des participants, un volontaire les ramasse et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une bonne compréhension ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance).

## Résumé

Le facilitateur fait un bref résumé de ce qu'on a appris à travers chaque activité. Nous avons abordé quelques signes supposés de la sorcellerie qui provoquent des accusations portées contre les enfants, comme le handicap physique et des comportements difficiles comme la tendance à faire pipi au lit, les sautes d'humeur, l'entêtement. Nous avons appris que ces soi-disant 'signes' ne sont pas fiables et ont plusieurs d'autres explications possibles, alors on ne peut pas en avoir confiance ni les citer pour justifier les accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

Nous avons construit un 'mur' de papier. Chaque brique représentait un besoin fondamental de l'enfant pour son développement sain et global. Nous nous sommes mis d'accord qu'il faut répondre aux besoins fondamentaux d'un enfant, soit physiques, spirituels, sociaux, mentaux ou affectifs, pour assurer le bon développement de l'enfant et l'épanouissement de ses capacités potentielles. Inversement, l'absence de ces conditions freine la croissance et le développement des enfants. Leur mur risque de tomber.

Puis nous avons considéré les effets d'un traumatisme sur l'enfant. Si un enfant est traumatisé par le conflit, l'abus, le rejet, ou des privations sévères (surtout de l'amour et des soins physiques et affectifs), il développera parfois des stratégies d'adaptation négatives. L'augmentation de l'agressivité, l'enfermement sur soi, et les problèmes physiques comme les maux de tête, la perte d'appétit et d'énergie, les troubles du sommeil, les sautes d'humeur et autres signes d'anxiété font aussi partie des symptômes. Il peut

## Le Cœur du Sujet

régresser en perdant certains acquis de développement. Il recommence parfois à faire pipi au lit ou à faire des cauchemars, par exemple. Nous avons appris que ces comportements sont souvent faussement interprétés comme 'signes' que l'enfant est 'sorcier' alors qu'en fait, ces comportements sont des réponses normales à l'abus, au manque de soins, à un traumatisme ou aux situations familiales difficiles.

Finalement, il souligne que nous avons compris que la Bible nous montre clairement que tout enfant est un don de Dieu, y compris les enfants handicapés, et que nous devons nous occuper de leurs besoins fondamentaux pour qu'ils puissent s'épanouir.

Il explique que demain ou au cours du prochain atelier de formation, on va examiner la peur, la toute-puissance de Dieu et comment l'amour parfait de l'Éternel 'bannit la crainte'.

## Prières

## Départ

# Annexe 1

---

<b>12 - 18 ans adolescence</b>	amis	éducation	vie privée	aide spirituelle et prière	amour	direction, conseils
	acceptation, affirmation	nourriture et eau pure	indépendance, responsabilité	abri	limites et enseignement	discipline
<b>7 - 11 ans enfance</b>	prières	affirmation, acceptation	protection, sécurité	soutien spirituelle	amour et tendresse	éducation
	discipline, limites	abri	nourriture et eau pure	amusant et jouer	amis	enseignement, conseils
<b>3 - 6 ans jeune enfance</b>	nourriture et eau pure	amusant et jouer	discipline, limites	câlins, amour, tendresse	soutien spirituel	sécurité
	amis	exploration	protection	abri	acceptation, affirmation	stimulation
<b>0 - 2 ans prime enfance</b>	exercice	stimulation	protection et soins	soutien dans la prière	jouer	compagnie
	amour	câlins	sécurité	lait, eau pure	besoins de hygiène	nourriture

**Note** – c'est simplement un exemple à quoi le mur pourrait ressembler.



## Module 4

### LES POUVOIRS SPIRITUELS

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** Dans ce module nous abordons...

- la peur, en référence à la Souveraineté de Dieu et les conséquences spirituelles de ce que Jésus-Christ a accompli sur la croix ; et
- l'enseignement biblique concernant la 'sorcellerie'.

À la fin de ce module, les participants auront une compréhension plus complète de la victoire dans le Christ, et du fait qu'en tant que chrétiens nous ne sommes pas appelés à avoir peur. Ils sauront aussi que la sorcellerie et les accusations de sorcellerie telles que comprises ici ne se trouvent pas dans le Bible.

---

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, feuilles de papier, crayons or stylos, et ballons préparés en avance pour Activité 2, scotch.
  - Préparer tous les versets pour Activité 1, en les écrivant sur des morceaux ou des feuilles de papier (selon les instructions ci-dessous).
  - Préparer tous les versets pour Activité 2, qui doivent être numérotés et mis autour de stylos ou crayons ou sucettes ou des bâtons, ou insérés dans des ballons gonflés.
  - Ecrire Romains 8:15-16 sur une feuille du flip-chart pour la fin d'Activité 2.
  - Écrire les trois définitions pour Activité 3 sur des grandes feuilles de papier.
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
-

## Ouverture (10 minutes)

### Prières et Adoration

## Résumé (30 minutes)

**But** – Résumé des trois premiers modules.

Le facilitateur demande aux participants la conclusion principale du **premier module** puis il la souligne en indiquant les feuilles appropriées de module 1 avec ces mots (et les versets ci-joints) :

La Bible nous montre clairement que :

••• *Les enfants sont un don de Dieu (Ps 127:3-5), créés (Ps 139:13) à son image (Genèse 1:27) et qui ont chacun un programme bien défini (Ps 139:16) par Dieu*

Puis nous avons aussi examiné les enfants selon la vision de Dieu surtout à travers notre sketch basé sur les versets 15-17 de Luc 18. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité etc. mais les disciples ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Il leur demande de se rappeler ce qu'on a fait au cours du **deuxième module**. Après leurs contributions, comme résumé, il leur rappelle qu'on a commencé à examiner quelques racines des accusations de sorcellerie portées contre les enfants, surtout le devoir d'accepter personnellement la responsabilité pour nos propres actes et décisions. La Bible nous montre que nous sommes responsables des conséquences de nos propres actes, et qu'il ne faut pas chercher à rejeter la faute sur autrui qui en souffrirait.

Il indique les feuilles appropriées du deuxième module :

- *Les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à la Parole de Dieu.*
- *Les enfants sont un don de Dieu (Psaume 127)*
  - *Nous sommes responsables de nos propres actes (Galates 6)*
  - *Il ne faut pas rejeter la faute sur autrui pour les conséquences de nos choix (Genèse 3)*
  - *Il faut protéger les enfants (Matthieu 18)*

En continuant, le facilitateur pose d'autres questions, en cherchant à souligner ce qui suit...

Dans le **troisième module**, on a abordé quelques signes supposés de la sorcellerie qui provoquent des accusations portées contre les enfants. Ces 'signes' comprennent le handicap physique et des comportements difficiles comme la tendance à faire pipi au lit, les sautes d'humeur, l'entêtement. Nous avons appris que ces soi-disant 'signes' ne sont pas

## Le Cœur du Sujet

fiables et ont plusieurs d'autres explications possibles, alors on ne peut pas en avoir confiance ni les citer pour justifier les accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

Nous avons construit un 'mur de papier'. Chaque brique représentait un besoin fondamental de l'enfant pour son développement sain et global. Nous nous sommes mis d'accord qu'il faut répondre aux besoins fondamentaux d'un enfant, soit physiques, spirituels, sociaux, mentaux ou affectifs, pour assurer le bon développement de l'enfant et l'épanouissement de ses capacités potentielles. Inversement, l'absence de ces conditions freine la croissance et le développement des enfants. Le 'mur' risque de tomber.

Puis nous avons considéré les effets du traumatisme sur l'enfant. Si un enfant est traumatisé par le conflit, l'abus, le rejet, ou des privations sévères (surtout de l'amour et des soins physiques et affectifs), il développera parfois des stratégies d'adaptation négatives. L'augmentation de l'agressivité, l'enfermement sur soi, et les problèmes physiques comme les maux de tête, la perte d'appétit et d'énergie, les troubles du sommeil, les sautes d'humeur et autres signes d'anxiété font aussi partie des symptômes. Il peut régresser en perdant certains acquis de développement. Il recommence parfois à faire pipi au lit ou à faire des cauchemars, par exemple. Nous avons appris que ces comportements sont souvent faussement interprétés comme 'signes' que l'enfant est 'sorcier' alors qu'en fait, ces comportements sont des réponses normales à l'abus, au manque de soins, au traumatisme ou aux situations familiales difficiles.

Nous avons aussi examiné des versets dans la Bible concernant l'attitude et le comportement appropriés envers les personnes handicapés, à la lumière de l'exemple de Job et de David. La Bible nous enseigne que **tout** enfant est un don et une créature de Dieu, y compris les enfants handicapés et les jumeaux.

Aujourd'hui (dans ce **quatrième module**), nous allons discuter des pouvoirs spirituels, de la Toute-puissance de Dieu, de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire la victoire du bien sur le mal. Nous allons examiner le rôle de la crainte dans les accusations de sorcellerie. Puis nous allons examiner ce que nous enseigne la Parole de Dieu concernant la 'sorcellerie'.

## Activité 1 (50 minutes)

**But** — Aborder la crainte à la lumière de la Souveraineté de Dieu et ce que Jésus-Christ a accompli sur la croix.

### Études en Groupes

Les participants se divisent en trois groupes. Le facilitateur leur demande de faire un brainstorming concernant les choses dont les gens dans leurs communautés (églises, villages, quartiers) ont peur. Puis le facilitateur explique que chaque groupe doit classer sa liste pour que la chose qu'on craint le plus soit au numéro 1 et la chose qu'on craint le

## Le Cœur du Sujet

moins en dernière place. Un représentant de chaque groupe partage la liste de son groupe en plénière.

*Il est probable que la sorcellerie ou les démons ou les esprits malins seront sur les listes, mais sinon, le facilitateur devrait les ajouter. Il explique que beaucoup de gens dans nos communautés et mêmes dans nos églises vivent dans la peur, et surtout dans la peur des forces du mal et de la sorcellerie. Il ajoute que c'est l'une des racines principales pour l'épidémie actuelle d'accusations de sorcellerie portées contre nos enfants. C'est l'une des raisons pour le nombre indéfendable d'enfants qui vivent en situation de rue dans nos grandes villes.*

## La Parole de Dieu

Le facilitateur explique que nous allons maintenant explorer la question suivante :

- **Que dit la Bible à ce sujet?**

Le facilitateur écrit ces mots mélangés sur le flip-chart :

- LUVREO
- RASTACUECU
- TRMEUEN, et eI REËP UD GMEENONS

Il explique que ce sont des mots utilisés dans la Parole de Dieu pour décrire l'essence de Satan mais que les lettres de chaque mot sont mélangées. Il demande aux participants dans ses trois groupes de les démêler et de suggérer des versets de la Bible où on les trouve comme descriptions de l'ennemi.

Au bout de cinq minutes il renforce les aspects suivants :

LUVREO = VOLEUR

Jean 10:10

⋮  
⋮ *Le voleur vient seulement pour voler, pour tuer et pour détruire. Moi je suis venu*  
⋮ *afin que les hommes aient la vie, une vie abondante.*

Le facilitateur demande aux participants de donner quelques exemples de Satan le Voleur.

Après, il renforce que Satan nous vole la joie et la paix. Il vole la sécurité, l'amour, l'identité en tant qu'enfants précieux de Dieu, même la vie elle-même aux enfants, en provoquant des accusations de sorcellerie. Ce n'est pas seulement les enfants qui en souffrent, mais des familles et la société en général, parce que les gens se méfient. Les conséquences de ce soupçon mutuel, cette méfiance, c'est que des nations entières ne peuvent pas réaliser leur plein potentiel à cause des relations brisées. En suscitant la peur, l'ennemi détruit la vie des gens. Jésus, par contre apporte une vie abondante, caractérisée par l'amour, sans peur, sans accusations.

RASTACUECU = ACCUSATEUR

## Le Cœur du Sujet

## Apocalypse 12:10

Car l'Accusateur de nos frères, celui qui, jour et nuit, les a accusés devant Dieu, a été jeté hors du ciel.

C'est Satan l'Accusateur qui est la source des accusations. Jésus n'a accusé personne de sorcellerie. Il n'y a aucun exemple d'une personne qui accuse autrui de sorcellerie dans la Bible. Quand nous accusons les autres de sorcellerie, ou écoutent ceux qui les accusent, nous faisons le sale boulot de l'Accusateur. Comment il nous pousse à faire son sale boulot? La peur.

TRMEEUEN = MENTEUR

REËP UD GMEENONS = PÈRE DU MENSONGE

## Jean 8:44

(Le diable) ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il ment, il parle de son propre fond, puisqu'il est menteur, lui le père du mensonge.

C'est le père du mensonge qui nous chuchote qu'il faut le craindre, qui suscite la peur et qui nous vole la tranquillité d'esprit. Au cours de l'atelier pour Module 2, nous avons compris que, face à une accusation de sorcellerie il faut toujours poser la question : « Comment le savez-vous? » (en levant la main droite et en indiquant vers le haut avec l'index pour renforcer la question) (Rappel en plus de détail si nécessaire.) Nous avons compris que l'ennemi est le menteur et qu'il utilise des mensonges et la supercherie pour détruire la vie des enfants et des adultes.

C'est le menteur, le père du mensonge, l'accusateur, le voleur (les mots mélangés ci-dessus), qui cherche à ce que les gens, et surtout le peuple de Dieu, vivent dans la peur. La peur nous neutralise et nous désarme. La peur nous rend inefficace : au lieu de célébrer la gloire de Dieu, nous accordons trop de pouvoir à l'ennemi et risquons de faire son travail.

Le facilitateur explique qu'on va examiner ce que dit la Bible au sujet du pouvoir de Satan, en posant la question :

- **Qui est au sommet de la hiérarchie de pouvoirs spirituels?**

Le verset suivant (1 Chroniques 29:11) est écrit (avant l'atelier) sur un morceau de papier et le facilitateur demande à un volontaire parmi les participants de le lire :

À toi, Eternel, appartiennent la grandeur, la puissance et la magnificence, et la gloire et la majesté. Car tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est à toi, Eternel. C'est à toi qu'appartient le règne, TU ES SOUVERAIN AU-DESSUS DE TOUT ETRE. 1 Chroniques 29:11

Le facilitateur explique que le verset décrit la nature et l'essence de Dieu. Il demande aux participants de répéter à haute voix les caractéristiques dans ce verset qui décrivent notre

## Le Cœur du Sujet

Dieu et il les note sur le flip chart (grandeur, puissance, magnificence, gloire, majesté, règne, souverain, Eternel). Il pose la question :

- **Que nous disent ces caractéristiques de Dieu?**

Le verset 1 Chroniques 29:11 est écrit sur une grande feuille de papier avant l'atelier. Elle est affichée au mur et le facilitateur invite aux participants de lire le verset ensemble à haute voix.

## Au Mur

Le facilitateur explique que la toute-puissance et la souveraineté de Dieu se trouvent partout dans la Bible : ce n'est pas un secret caché de nos yeux! Il demande aux participants de citer des versets pareils (dont il y a plusieurs dans la Bible) en les récitant à haute voix en plénière.

(Les réponses ne sont pas écrites. Mieux vaut en écouter plusieurs pendant quelques minutes).

Le facilitateur commence avec...

1 Timothée 6:15

Il est le Bienheureux, l'unique Souverain, il est Roi des rois, le Seigneur des seigneurs.

Le facilitateur relit le verset au mur (1 Chroniques 29:11) et demande aux participants si notre Dieu est...

- Roi des rois : « oui! »
- Seigneur des seigneurs : « oui! »
- Tout-puissant : « oui! »
- redoutable : « oui! »
- souverain : « oui! »
- suprême : « oui! »
- au-dessus de tout être : « oui! »
- (plus fort) au-dessus de TOUT être : « oui! »
- y compris les pouvoirs du mal : « oui! »

Puis, le facilitateur affiche les trois versets (écrits avant l'atelier) suivants aux murs (avec les blancs à remplir) :

Colossiens 2:15

[ Sur la croix, le Christ ] a désarmé \_\_\_\_ autorité, \_\_\_\_ pouvoir, et les a livrés publiquement en spectacle quand il les a traînés dans son cortège triomphal après sa victoire à la croix.

## Le Cœur du Sujet

### Éphésiens 1:21

Le Christ est placé bien au-dessus de \_\_\_\_ autorité, de \_\_\_\_ puissance, de \_\_\_\_ domination et de \_\_\_\_ souveraineté : au-dessus de \_\_\_\_ nom qui puisse être cité, non seulement dans le monde présent, mais aussi dans le monde à venir.

### Matthieu 28:18

Alors Jésus s'approcha d'eux et leur parla ainsi: « J'ai reçu \_\_\_\_ pouvoir dans le ciel et sur la terre : allez donc dans le monde entier... »

Il demande aux participants de remplir les blancs ('toute' ou 'tout', dans chaque cas). La Bible nous dit avec emphase qu'AUCUN pouvoir n'est plus puissant que l'Éternel, Père et Fils. En fait, il n'y a pas de comparaison possible entre l'Éternel et l'ennemi. C'est Dieu qui a toute la puissance, tout le pouvoir, et l'ennemi n'en a pas en comparaison.

Le facilitateur répète que Jésus-Christ a remporté la victoire sur la croix :

### Hébreux 1:3

Ce Fils est le rayonnement de la gloire de Dieu et l'expression parfaite de son être. Il soutient toutes choses par sa parole puissante et, après avoir accompli la purification des péchés, il siège dans les cieus à la droite du Dieu suprême'.

Maintenant le facilitateur pose la question :

- **Quelles sont les conséquences de cette Toute-puissance et cette victoire sur les ténèbres et la mort pour nous, le peuple de Dieu?**

Il invite les participants à donner leurs réponses, qui sont notées sur une feuille du flip-chart, affichée au mur. Puis, il souligne qu'à cause de la victoire de Jésus sur la croix et la souveraineté de Dieu, nous n'avons rien à craindre.

## Activité 2 (25 minutes)

**But** — Réaffirmer la victoire nous avons sur la peur, en Christ.

### La Parole de Dieu

Il a les versets suivants écrits sur des morceaux de papier, numérotés et mis autour de 10 stylos ou crayons ou sucettes ou bâtons ou insérés dans des ballons gonflés. Il lance les stylos, crayons, sucettes, bâtons ou ballons aux participants en leur demandant de les attraper. Puis il leur demande de les déplier ou crever et de les lire à haute voix dans l'ordre numéroté.

#### 1) 1 Jean 4:4

Vous, mes enfants, vous appartenez à Dieu et vous avez la victoire... car celui qui est en vous est plus puissant que celui qui inspire ce monde.

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur dit : « Et alors? Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

2) Ephésiens 2:6

Il nous a ressuscités et fait asseoir avec lui dans les lieux célestes, en Jésus-Christ.

Le facilitateur dit : « Et alors? Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

3) Jean 14:27

Je pars, mais je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne. C'est pourquoi, ne soyez pas troublés et n'ayez aucune crainte en votre cœur.

Le facilitateur dit « Et alors? » et encourage les participants à répondre : « Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

4) 2 Timothée 1:7

Car ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse.

Le facilitateur dit « Et alors? » et encourage les participants à répondre : « Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

5) Esaïe 41:10

N'aie pas peur, car je suis moi-même avec toi. Ne promène pas des regards inquiets, car je suis ton Dieu. Je te fortifie, je viens à ton secours, je te soutiens par ma main droite, la main de la justice.

Le facilitateur dit « Alors? » et encourage les participants à répondre : « Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

6) Psaumes 23:4

Même quand je marche dans la sombre vallée de la mort, je ne redoute aucun mal car tu es avec moi. Ta conduite et ton appui: voilà ce qui me reconforte.

Le facilitateur dit « Et alors? » et encourage les participants à répondre : « Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

7) Psaumes 46:8

Avec nous est l'Éternel des armées célestes ; nous avons pour citadelle le Dieu de Jacob.

Le facilitateur dit « Alors? » et encourage les participants à répondre : « Les enfants de Dieu n'ont rien à craindre! »

8) Colossiens 1:13

## Le Cœur du Sujet

.....  
*Il nous a arrachés au pouvoir des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé.*  
 .....

Le facilitateur dit : « Alors? » (Les participants devraient répondre comme ci-dessus).

### 9) Colossiens 2 : 14-15

.....  
*Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix; il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix.*  
 .....

Le facilitateur dit : « Alors? » (Les participants devraient répondre comme ci-dessus).

### 10) Ephésiens 1 :19-21

.....  
*Il l'a déployée en Christ, en le ressuscitant des morts, et en le faisant asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute domination, de toute autorité, de toute puissance, de toute dignité, et de tout nom qui se peut nommer, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.*  
 .....

Le facilitateur dit : « Alors? » (Les participants devraient répondre comme ci-dessus).

## Expliquer

Le facilitateur explique que le travail de l'ennemi et des pouvoirs du mal est de s'opposer à Dieu. Ils cherchent à provoquer les Chrétiens à vivre d'une façon qui est contraire à la parole de Dieu. La peur est un outil de l'ennemi qui nous pousse à détourner nos yeux du Christ et de les fixer sur les épreuves et les difficultés de la vie. L'ennemi nous chuchote des soupçons : « Qui a fait ça? », « Qui me fait mal? », « C'est qui, le sorcier? » Il nous vole la joie et la paix. Il ment. Il accuse. Il détruit des familles, et la vie même de ceux qui sont accusés. Le développement des nations entières souffre et les nations n'atteignent pas leur potentiel à cause des relations rompues et la paralysie et dommages provoqués par la peur. C'est pourquoi Jésus a dit plus souvent que tout autre impératif « N'ayez pas peur! » Il faut choisir la foi et la confiance en Christ au lieu de la peur. L'amour au lieu des soupçons. La vie au lieu de la destruction d'une vie.

Le facilitateur écrit Romains 8:15-16 sur le flip-chart et invite les participants à les lire ensemble à haute voix :

### Romains 8:15-16

.....  
*Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père! L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.*  
 .....

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur souligne qu'à cause du Saint-Esprit qui habite en nous, nous sommes libérés de la crainte. Nous ne sommes plus des esclaves de la peur ; nous sommes enfants de Dieu – alléluia!

### Activité 3 (55 minutes)

[ Source: Dr Steven Rasmussen, article sur Sorciers et Divins, dans la Africa Study Bible (pages 662-664), Oasis International Ltd (2017). Article adapté et utilisé avec permission. ]

**But** – Examiner ce que la Bible nous enseigne au sujet de la sorcellerie.

## Expliquer

### Contexte

Le facilitateur explique que tout le monde essaie de comprendre et de contrôler les problèmes de la vie, comme la maladie, la mort, le chômage, l'infertilité, les difficultés financières, et la malchance. Dans notre contexte africain, on cherche souvent à trouver une personne qui en est responsable. Nous cherchons des indicateurs d'une mauvaise relation pour expliquer des événements néfastes. Beaucoup de personnes consultent un devin ou un prophète auto-proclamé pour découvrir la personne qui a causé le problème et, comme nous avons découvert au cours de Module 2, nous essayons souvent de rejeter la faute pour nos propres mauvaises décisions sur autrui. Le devin pourrait blâmer un esprit invisible (par exemple un démon, un ancêtre, ou un génie) ou un soi-disant « sorcier » qui est souvent un membre de la famille, un voisin, un collègue.

Le facilitateur affiche les trois définitions (écrites à l'avance) et les explique.

### Définitions

- Alors, **un devin** est une personne (homme ou femme) qui est *reconnue publiquement* et qui *annonce ouvertement* qu'elle peut diagnostiquer et guérir les maladies et d'autres problèmes, identifier la personne qui a causé les difficultés, ou aider quelqu'un à réussir dans le travail professionnel, le politique, la vie amoureuse, etc., en utilisant des *compétences acquis* pour utiliser les pouvoirs des ancêtres ou des esprits, ou de la médecine traditionnelle.
- **Un sorcier** est la personne accusée par le devin (ou par quelqu'un qui joue le rôle de devin) d'avoir causé la malchance / le problème en utilisant ses *pouvoirs maléfiques innés*. Un sorcier fait intentionnellement du mal à autrui, *en secret* et souvent pendant la nuit. La sorcellerie est ce *pouvoir maléfique inné et secret*.
- **Un démon** est un esprit maléfique et le serviteur de Satan. Les démons font du mal et cherchent à apporter la peur, la mort, la destruction, c'est-à-dire le travail de Satan.

## Principes

### Que dit la Bible à propos de ces choses?

1. La sorcellerie et les sorciers comme décrits ci-dessus ne se trouvent pas dans la Bible. Il n'y AUCUN cas d'une PERSONNE maléfique qui fait du mal à autrui par des moyens invisibles, ou avec l'aide d'un démon.
2. Il n'y a AUCUN exemple dans la Bible où une personne est accusée de sorcellerie. Jésus n'accuse PERSONNE de sorcellerie.
3. On trouve des devins et des magiciens dans la Bible. Il faut noter que la Bible ne décrit jamais des personnes qui font du mal en secret à autrui en utilisant des pouvoirs maléfiques innés. Elle parle des devins ou des magiciens qui pratiquent leur art en public y compris ceux qui cherchent à manipuler la nature ou à savoir le futur, (par exemple en consultant les morts, comme la femme en 1 Samuel 28 :7). Ce sont des personnes qui gagnent leur vie en pratiquant de la magie ou des pratiques occultes ou la divination. De telles pratiques existent dans toutes les cultures.
4. **La Bible est très claire que le peuple de Dieu est interdit de s'impliquer dans de telles pratiques.** Il est interdit aux Chrétiens de consulter les devins ou les mediums, ou de chercher à prendre contact avec l'esprit de personnes décédées, ou de mettre leur confiance dans l'influence des étoiles et leurs horoscopes, ou même dans des amulettes qui portent chance (Deutéronome 18:10-12; 2 Chroniques 33:6; Jérémie 14:14). Ces pratiques cherchent à contourner et à nier la sagesse et l'omniscience de Dieu et à donner la gloire à Satan. Elles viennent du Voleur, de l'Accusateur, du menteur. Les Chrétiens ne doivent jamais jouer le rôle de devin, en accusant les autres de sorcellerie par exemple — c'est le travail de Satan. Dieu abhorre et condamne de telles pratiques.
5. C'est Dieu seul qui est le tout-puissant. Il faut mettre toute notre confiance en Lui. Nous n'avons rien à craindre (voir Activité 1 ci-dessus). (1 John 4:4).

## La Parole de Dieu

### Que signifient les mots?

Le facilitateur explique que le verset Exode 22:18 (« *Tu ne laisseras point vivre la magicienne* ») est souvent utilisé pour justifier les accusations de sorcellerie et la torture et le meurtre des personnes accusées de sorcellerie. Dans les langues africaines, le mot 'magicienne' est souvent traduit avec un mot qui est équivalent au terme 'sorcière'. Mais dans la langue originale de la Bible, on utilise le mot 'kashaph' qui se traduit plutôt 'devin' ou 'magicien'. Dans chaque exemple biblique de ce mot, on parle des personnes qui jouaient un rôle public (et bien payé) pour aider le roi, pour découvrir des secrets, pour imiter les miracles (par exemple les kashaph du Pharaon en Exode 7 à 9 ; ou ceux du roi Nebucadnetsar en Daniel 2)

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur demande à deux volontaires de lire ces extraits :

## Exode 7:8-12

*L'Éternel dit à Moïse et à Aaron: Si Pharaon vous parle, et vous dit : 'Faites un miracle!' tu diras à Aaron: 'Prends ta verge, et jette-la devant Pharaon'. Elle deviendra un serpent. Moïse et Aaron allèrent auprès de Pharaon, et ils firent ce que l'Éternel avait ordonné. Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs; et elle devint un serpent. Mais Pharaon appela des sages et des enchanteurs; et les magiciens d'Égypte, eux aussi, en firent autant par leurs enchantements. Ils jetèrent tous leurs verges, et elles devinrent des serpents. Et la verge d'Aaron engloutit leurs verges.*

Le facilitateur explique que dans cet extrait (et ceux qui suivent, Exode 7:22, 8:3, 8:14-15; 9:11) le mot 'kashaph' est traduit 'magicien'. Et il souligne que leurs pouvoirs sont tout à fait inférieurs à ceux de Dieu qui était à l'œuvre à travers Aaron : « *Et la verge d'Aaron **engloutit** leurs verges.* »

## Daniel 2:1-3

*La seconde année du règne de Nebucadnetsar, Nebucadnetsar eut des songes. Il avait l'esprit agité, et ne pouvait dormir. Le roi fit appeler les magiciens, les astrologues, les enchanteurs et les Chaldéens, pour qu'ils lui disent ses songes. Ils vinrent, et se présentèrent devant le roi. Le roi leur dit : J'ai eu un songe; mon esprit est agité, et je voudrais connaître ce songe.*

Le facilitateur explique qu'en hébreux, ces versets aussi utilisent le mot 'kashaph', c'est-à-dire, des gens qui pratiquent publiquement leur art, que le roi connaît et peut facilement faire venir. Ce ne sont pas des « sorciers » qui agissent en secret pour faire du mal à autrui. Alors ce verset ne justifie point l'action contre ceux qui sont accusés de « sorcellerie ».

**Quel est le contexte?**

Puis le facilitateur explique qu'il est aussi essentiel de lire le verset d'Exode 22 dans son contexte. Il lit les mots d'Exode 22:18-24 :

## Exode 22:18-24

*Tu ne laisseras point vivre la magicienne... Celui qui offre des sacrifices à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul sera voué à l'extermination. Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. Tu n'affligeras point la veuve, ni l'orphelin. Si tu les affliges et qu'ils viennent à moi, j'entendrai leurs cris; ma colère s'enflammera, et je vous détruirai par l'épée; vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins.*

Nous avons déjà compris que Dieu interdit à son peuple de consulter les devins ou de faire le travail d'un devin (en faisant ou en affirmant des accusations de sorcellerie, par exemple) parce que les devins cherchent à usurper le rôle de Dieu.

## Le Cœur du Sujet

Mais, regardez combien il se fâche contre ceux qui affligent les plus vulnérables : les veuves et les orphelins. C'est Dieu lui-même qui les punira sévèrement. Et pourtant, c'est les orphelins et les veuves qui sont le plus souvent soumis aux accusations de sorcellerie et aux conséquences affreuses qui suivent.

### Qu'en est-il de notre expérience personnelle?

Le facilitateur explique que la Bible contient des exemples des personnes opprimées par des démons. La Bible nous enseigne que ces pouvoirs maléfiques existent et cherchent à détruire les êtres humains et à les pousser à s'éloigner de Dieu. Ils apportent la mort et la destruction. Mais on voit que les personnes opprimées par des démons sont des victimes. Les démons leur nuisent et les personnes opprimées en souffrent. Dans la Bible on voit des problèmes causés par Satan et des démons, mais JAMAIS parce qu'une personne les a envoyées. La Bible n'enseigne pas que les démons servent ou ont besoin des personnes pour faire leur travail. Ils n'ont pas besoin d'être poussés ou encouragés à tuer, à voler, à mentir, à accuser, à tenter.

Le facilitateur invite un volontaire à lire l'extrait suivant :

Ephésiens 6:12-13

.....  
*Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir résister dans le mauvais jour, et tenir ferme après avoir tout surmonté.*  
 .....

Ephésiens 6:12 dit que « nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang (alors pas contre les êtres humains, y compris les personnes accusées de sorcellerie), mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes. » **Et c'est tout à fait possible** de les vaincre. Comment ? « C'est pourquoi, prenez toutes les armes de Dieu pour pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable » (verset 11) et « afin de pouvoir résister dans le mauvais jour, et tenir ferme après avoir tout surmonté » (verset 13).

Nous devons suivre l'exemple du Christ. Il s'occupait des personnes vulnérables, marginalisées, malades et opprimées dans la société. Quand il rencontrait des personnes opprimés par des démons, il n'avait pas peur ni de la personne, ni des démons. Il a guéri la personne avec compassion et gentillesse, et a chassé les démons avec autorité, mais jamais en utilisant de la violence, de la torture, ni des actes rituels. On va examiner son exemple de plus proche dans Module 5.

## Activité 4 (20 minutes)

**But** – Créer l'opportunité de réfléchir à cet apprentissage.

## Sommaire

Le facilitateur fait rappeler l'activité « Comment le savez-vous? » de Module 2. Il demande aux participants de la décrire et d'expliquer le but de l'activité.

*Réponse : Mettre à l'épreuve la fiabilité d'une affirmation selon laquelle une personne accusée est une sorcière. La question fondamentale, c'est : « Comment savez-vous avec certitude que cette personne est coupable? »*

Il leur pose la question suivante :

- **Est-ce qu'on trouve des accusations de sorcellerie dans la Bible?**

Réponse à souligner : NON. Dans la Bible n'y a aucun exemple d'une telle accusation portée contre un enfant (ou un adulte). Mais on lit clairement dans la Bible que Satan est l'Accusateur et le père du mensonge. (Par exemple : Zacharie 3:1 — « *Puis il me fit voir Josué, le grand-prêtre, qui se tenait debout devant l'ange de l'Eternel. Et l'Accusateur se tenait à sa droite pour l'accuser* » ; Jean 8:44 — « *Votre père, c'est le diable, et vous voulez vous conformer à ses désirs. Depuis le commencement, c'est un meurtrier: il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il ment, il parle de son propre fond, puisqu'il est menteur, lui le père du mensonge.* »)

Alors les accusations, c'est le travail de l'Accusateur (le diable, Satan).

Le facilitateur renforce que nous avons déjà vu que la divination est odieuse aux yeux de l'Eternel et qu'il l'interdit puissamment. (Deutéronome 18:10 « *Qu'on ne trouve chez vous personne qui immole son fils ou sa fille par le feu, personne qui pratique la divination, qui recherche les présages, consulte les augures ou s'adonne à la magie ('kashaph')* ».) Si nous, les représentants de l'Eglise, avons commencé à jouer le rôle de devin, autant que celui d'accusateur, comme les soi-disant 'prophètes' auto-proclamés, il faut que nous nous rabaissons devant l'Eternel, que nous nous repentissions de ces pratiques, que nous nous éloignions de ces activités.

## Réflechir

Le facilitateur invite les participants à passer quelques minutes à réfléchir en silence et à s'examiner. Est-ce qu'on a fait le travail de l'ennemi, de l'Accusateur, du devin? Est-ce que nous avons affligé la veuve ou l'orphelin ou une autre personne vulnérable ou marginalisée? Si oui, il faut qu'on se rabaisse devant l'Eternel en toute humilité et qu'on repentît de ces pratiques, si on les a faites intentionnellement ou non. Il faut qu'on invite le Saint-Esprit à être à l'œuvre dans notre cœur. Prions ensemble que Dieu nous pardonne et que le Saint-Esprit nous transforme par le renouvellement de nos cœurs et notre intelligence. Lire ensemble Romains 12:2.

Romains 12:2

## Le Cœur du Sujet

.....  
*Ne prenez pas comme modèle le monde actuel mais soyez transformés par le  
 renouvellement de votre intelligence, pour pouvoir discerner la volonté de Dieu :  
 ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait.*  
 .....

Ne passez pas trop vite à la Fermeture. Il faut peut-être passer du temps ensemble dans la repentance et la prière.

## Fermeture (20 minutes)

**But** – Conclusion : qu'est-ce que nous avons appris aujourd'hui?

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it deux choses qu'il a apprises au cours de la journée concernant les pouvoirs spirituels et la peur, et de ce que la Bible nous enseigne concernant la sorcellerie. (Après le départ des participants, un volontaire les ramasse et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une bonne compréhension ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance).

Au cours du quatrième module, nous avons discuté des pouvoirs spirituels, de la toute-puissance de Dieu, de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire la victoire du bien sur le mal. Le peuple de Dieu n'a rien à craindre! Nous avons appris que les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ont souvent leurs racines dans la crainte alors que les Chrétiens doivent vivre une vie ancrée dans la foi en Jésus-Christ et en tout ce **qu'il a accompli sur la croix**. Nous devrions avoir foi en Christ et en son amour, source du salut, au lieu de prendre les choses entre nos propres mains :

1 Jean 4:4

.....  
*(Petits enfants de Dieu) Celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans  
 le monde.*  
 .....

Nous avons examiné ce que nous enseigne la Parole de Dieu concernant la 'sorcellerie' et nous avons compris que les accusations de sorcellerie ne sont pas conformes à la Bible.

Il explique que demain ou au cours du prochain atelier de formation, on va examiner le rôle des pasteurs en tant que «bons bergers» et explorer des conseils pratiques concernant comment répondre à une accusation de sorcellerie portée contre un enfant.

## Prières

## Départ



## Module 5

### LE ROLE DES PASTEURS

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** Dans ce module nous abordons

- l'enseignement biblique concernant les responsabilités spirituelles des leaders d'église en tant que 'bergers du troupeau' ; et
- des recommandations pratiques concernant comment répondre à une accusation de sorcellerie portée contre un enfant.

À la fin du module, les participants auront une orientation claire sur la façon de répondre aux accusations et sauront que ces directives sont conformes à l'exemple de Jésus.

---

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, papier, scotch.
- Dessinez la table en Annexe 1 en avance sur une feuille du flip-chart pour qu'elle soit claire.
- Faire des photocopies d'Annexes 2 et 3 (une pour chaque participant).
- Préparer les versets pour Activité 2.
- Préparer le jeu de rôle pour Activité 3.
- Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).

---

#### Ouverture (10 minutes)

#### Prières et Adoration

#### Résumé (30 minutes)

**But** – Résumé des quatre premiers modules.

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur demande aux participants de résumer les principaux points d'apprentissage des **modules précédents**. Ces notes aideront à guider le dialogue, et le facilitateur peut indiquer les diagrammes et les points clés sur le mur à chaque étape.

Dans le **premier module** nous avons appris que les enfants sont un don de Dieu, créés à son image, et qui ont chacun un programme bien défini par Dieu.

Nous avons aussi compris les enfants selon la vision de Dieu. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité, mais les disciples ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Dans le **deuxième module** nous avons appris que les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à la Parole de Dieu. Les soi-disant 'signes' de sorcellerie ne sont pas fiables et ont plusieurs autres explications possibles. Alors, on ne peut pas avoir confiance en ces 'signes' ni les citer pour justifier les accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

La Bible montre clairement que nous devons accepter la responsabilité des conséquences de nos propres actes et que nous ne devons pas chercher à rejeter la faute sur autrui qui en souffrirait.

Dans le **troisième module**, nous avons appris que la présence d'un handicap physique ou de comportements difficiles sont aussi de faux 'signes' et ne sont pas des indicateurs de la sorcellerie.

Nous avons exploré plus profondément (en construisant un 'mur de papier') les besoins fondamentaux de l'enfant, soit physiques, spirituels, sociaux, mentaux ou affectifs, pour assurer le bon développement de l'enfant et l'épanouissement de ses capacités potentielles. Si on ne répond pas à ces besoins, cela empêchera la croissance et le développement des enfants.

Et nous avons considéré les effets du traumatisme sur l'enfant. Si un enfant est traumatisé par le conflit, l'abus, le rejet, ou des privations sévères (surtout de l'amour et des soins physiques et affectifs), il développera parfois des stratégies d'adaptation négatives. Celles-ci peuvent être affectives (telles que l'augmentation de l'agressivité, ou l'enfermement sur soi), ou des problèmes physiques (comme les maux de tête, la perte d'appétit et d'énergie, les troubles du sommeil, et d'autres signes d'anxiété). Ou un enfant peut régresser (par exemple, recommencer à faire pipi au lit ou à faire des cauchemars).

Nous avons appris que ces comportements sont souvent faussement interprétés comme 'signes' que l'enfant est 'sorcier' alors qu'en fait, ces comportements sont des réponses normales à l'abus, au manque de soins, au traumatisme ou aux situations familiales difficiles.

Nous avons aussi examiné des versets dans la Bible concernant l'attitude et le comportement appropriés envers les personnes handicapés, à la lumière de l'exemple de

## Le Cœur du Sujet

Job et celui de David. La Bible nous enseigne que **tout** enfant est un don et une créature de Dieu, y compris les enfants handicapés et les jumeaux.

Dans le **quatrième module**, nous avons discuté des pouvoirs spirituels, de la toute-puissance de Dieu, de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire la victoire du bien sur le mal. Le peuple de Dieu n'a rien à craindre! Nous avons appris que les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ont souvent leurs racines dans la crainte alors que les Chrétiens doivent vivre une vie ancrée dans la foi en Jésus-Christ et en tout ce qu'il a accompli sur la croix. Finalement, nous avons examiné l'enseignement de la Bible sur 'la sorcellerie'.

Dans l'atelier d'aujourd'hui (le **cinquième module**), nous allons discuter des responsabilités des pasteurs en tant que 'bons bergers du troupeau'. Ensuite, nous allons considérer des recommandations pratiques concernant comment répondre à une accusation de sorcellerie portée contre un enfant.

### Activité 1 (40 minutes)

**But** – Examiner ce que dit la Bible au sujet du rôle des pasteurs en tant que bergers.

#### La Parole de Dieu

Le facilitateur demande aux participants de trouver Ézéchiél 34:4-6 et il demande à un volontaire de lire ces versets à haute voix.

Ézéchiél 34:4-6

*(Aux pasteurs d'Israël) Vous n'avez pas aidé les brebis chétives à retrouver des forces. Vous n'avez pas soigné celle qui était malade, vous n'avez pas bandé celle qui avait une patte cassée, vous n'avez pas ramené celle qui s'était écartée, vous n'avez pas cherché celle qui était perdue; non, vous leur avez imposé votre autorité par la violence et la tyrannie.*

*Mes brebis se sont dispersées, faute de berger, et elles sont devenues la proie de toutes les bêtes sauvages. Mes brebis se sont égarées sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées. Elles ont été dispersées sur toute l'étendue du pays, sans que personne en prenne soin ou aille à leur recherche.*

Le facilitateur explique qu'à cause des accusations et des actions violentes de quelques leaders d'église, d'innombrables enfants sont chassés de leur maison et obligés de vivre en situation de rue. Comme les brebis décrits dans ces versets, ces enfants sont dispersés, abandonnés et en danger et personne ne les protège.

Le facilitateur affiche la table d'Annexe 1 sur une feuille du flip-chart.

Puis il demande aux participants de remplir les deux colonnes en plénière en faisant référence à ces versets.

## Le Cœur du Sujet

A la fin, il souligne que les pasteurs sont des bergers et qu'ils sont responsables devant l'Éternel de leurs actes envers les personnes vulnérables en leur charge, surtout les enfants. Ils doivent suivre l'exemple du bon berger et éviter d'imiter la violence, la tyrannie et le manque de soins qui caractérisent le mauvais berger. Jésus s'est nommé 'le Bon Berger' et c'est lui qu'il faut imiter. En tant que ses disciples, les personnes qui occupent des positions d'autorité dans les églises doivent refléter son caractère et son comportement. Notre Berger-Roi n'a jamais accusé un enfant de sorcellerie, n'a jamais élevé la voix à un enfant et n'a jamais levé la main sur un enfant (ni un adulte) pour le battre.

### Réfléchir

Le facilitateur invite les participants à passer quelques minutes à réfléchir en silence et à s'examiner. Est-ce qu'on a fait le travail de l'ennemi, de l'Accusateur, du devin, du mauvais berger? Si oui, il faut qu'on se rabaisse devant l'Éternel, qu'on repentît de ces pratiques, qu'on s'éloigne de ces activités. Nous le faisons pleins de confiance, parce que la Bible nous dit en 1 Jean 1:9 que « *Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.* »

Ne passez pas trop vite à la prochaine Activité. Il faut peut-être passer du temps ensemble dans la repentance et la prière.

## Activité 2 (50 minutes)

**But** — Recommandations Pratiques : comment Jésus a traité les gens qui étaient sous l'emprise de démons.

### Expliquer

Expliquez que nous allons explorer la question : **comment Jésus a-t-il traité les gens qui étaient sous l'emprise de démons?**

Le facilitateur rappelle que la sorcellerie comme nous le comprenons ici dans notre pays ne se trouve pas dans la Bible, c'est-à-dire le pouvoir maléfique inné et secret d'une personne de causer la malchance ou des problèmes à autrui. Mais la Parole de Dieu montre clairement que l'ennemi et les pouvoirs du mal existent et que leur but c'est de s'opposer à l'Éternel. Leur grand plaisir est de détruire la vie des êtres humains. La Bible nous enseigne aussi que Jésus a déjà remporté la victoire sur tous ces pouvoirs du mal et qu'il les a traînés dans son cortège triomphal après sa victoire à la croix (Colossiens 2:15). Pendant son ministère sur la Terre, Jésus a répondu plusieurs fois aux besoins des gens qui étaient sous l'emprise de démons. Mais il faut comprendre que dans la Bible, ceux qui étaient sous l'emprise de démons ne sont jamais accusés de sorcellerie. Ils ne sont jamais traités avec violence mais plutôt avec amour, compassion et soin. Nous devons agir de la même façon face à cette situation.

## Le Cœur du Sujet

Examinons comment Jésus s'est-comporté dans une telle situation.

### Études en Groupes

Les participants se divisent en deux groupes, pour examiner les versets suivants (écrits sur des feuilles de papier en avance et distribués aux groupes) et répondent aux questions ci-dessous (qui sont écrites sur une feuille du flip-chart).

#### Groupe A

Marc 9:14-27 – La guérison d'un enfant.

*Lorsqu'ils revinrent vers les disciples, ils virent une grande foule qui les entourait et des spécialistes de la Loi qui discutaient avec eux. Dès que tous ces gens aperçurent Jésus, ils furent très surpris et se précipitèrent à sa rencontre pour le saluer. « De quoi discutez-vous avec eux? » leur demanda-t-il.*

*De la foule, quelqu'un lui répondit : « Maître, je t'ai amené mon fils car il est sous l'emprise d'un esprit qui le rend muet. Partout où cet esprit s'empare de lui, il le jette par terre, de l'écume sort de la bouche de l'enfant, qui grince des dents; puis il devient tout raide. J'ai prié tes disciples de chasser l'esprit, et ils n'ont pas pu. »*

*Race incrédule, leur dit Jésus : « Jusqu'à quand serai-je avec vous? Jusqu'à quand vous supporterai-je? Amenez-le-moi! » On le lui amena. Mais, dès qu'il vit Jésus, l'esprit mauvais agita convulsivement l'enfant et le jeta par terre. Celui-ci se roula sur le sol, de l'écume à la bouche.*

*« Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il? » demanda Jésus à son père. « Depuis qu'il est tout petit. Souvent même, l'esprit mauvais le pousse à se jeter dans le feu ou dans l'eau pour le faire mourir. Si tu peux faire quelque chose, aie pitié de nous et viens à notre aide! »*

*« Si tu peux! » répliqua Jésus. « Tout est possible à celui qui croit. »*

*Aussitôt le père de l'enfant s'écria : « Je crois, mais aide-moi, car je manque de foi! »*

*Jésus, voyant la foule affluer, commanda avec sévérité à l'esprit mauvais : « Esprit qui rends sourd et muet, lui dit-il, je te l'ordonne, sors de cet enfant et ne rentre plus jamais en lui! »*

*L'esprit poussa un grand cri, secoua l'enfant avec violence et sortit de lui. L'enfant resta comme mort, si bien que la plupart des témoins disaient : « Il est mort. » Mais Jésus, prenant l'enfant par la main, le fit lever, et celui-ci se tint debout.*

#### Groupe B

Luc 4:31-37 – Exorcismes et guérisons à Capernaüm.

## Le Cœur du Sujet

*Il se rendit à Capernaüm, une autre ville de la Galilée. Il y enseignait les jours de sabbat. Ses auditeurs étaient profondément impressionnés par son enseignement, car il parlait avec autorité.*

*Dans la synagogue se trouvait un homme sous l'emprise d'un esprit mauvais et démoniaque. Il se mit à crier d'une voix puissante : « Ah! Qu'est-ce que tu nous veux, Jésus de Nazareth? Es-tu venu pour nous détruire? Je sais qui tu es: le Saint, envoyé par Dieu. »*

*Mais, d'un ton sévère, Jésus lui ordonna : « Tais-toi, et sors de cet homme! » Le démon jeta l'homme par terre, au milieu des assistants, et sortit de lui, sans ne lui faire aucun mal.*

*Il y eut un moment de stupeur; ils se disaient tous, les uns aux autres : « Quelle est cette parole? Il donne des ordres aux esprits mauvais, avec autorité et puissance, et ils sortent ! »*

*Et la renommée de Jésus se répandait dans toutes les localités environnantes.*

## Questions

- **Décrivez la personne qui est sous l'emprise de démons dans l'histoire. Est-ce que cette personne a fait mal à autrui? Est-ce qu'elle est à craindre?**
- **Est-ce que la personne est accusée de sorcellerie?**
- **Quelle est l'attitude de leur famille et communauté (village, quartier)? On l'a abandonnée?**
- **Qu'est-ce que Jésus fait pour chasser le démon? Quel est son comportement envers la personne affligée?**
- **Quelle est la conséquence pour la personne affligée? Est-ce qu'elle est stigmatisée? Est-elle chassée de la communauté (village, quartier) ou de la famille? Ou restaurée?**

Quelques minutes après avoir fait cet exercice, le facilitateur demande aux participants de relire le passage et puis répondre à la question suivante :

- **Décrivez une cérémonie de délivrance typique (surtout des enfants accusés de sorcellerie) dans...**
  - (a) nos églises
  - (b) notre communauté (village, quartier)
- **Quelles sont les différences entre ces cérémonies et l'exemple du Christ.**

## Tous Ensemble

Un représentant de chaque groupe donne les réponses du groupe en plénière et un volontaire les note sur le flip-chart.

Le facilitateur fait un petit résumé en soulignant tous ces points clés :

## Le Cœur du Sujet

- On comprend en lisant les histoires de ces rencontres que, loin d'être puissants et à craindre, les gens affectés de cette façon sont des victimes tourmentées. Ils ne font pas mal à autrui — ils souffrent.
- Loin de les chasser, les membres de leur famille et communauté (quartier) s'approchent de Jésus et demandent sa pitié et son aide.
- Il est gentil et plein de pitié. Il ne punit pas du tout la personne affligée. Il parle directement à l'esprit, il l'ordonne à quitter la personne et le chasse tout simplement par sa parole. La victime est guérie, « *Jésus, prenant l'enfant par la main, le fit lever, et celui-ci se tint debout.* » Quelle tendresse.

## Au Mur

La table qui se trouve en Annexe 2 est affichée au mur avec la première colonne remplie mais avec des blancs au fond pour ajouter d'autres idées des participants si nécessaire. En plénière, le facilitateur invite les participants à ajouter « oui » ou « non » aux colonnes 2 et 3.

Le facilitateur souligne que Jésus n'a utilisé que sa parole autoritaire **au cours de son ministère quotidien**, en répondant aux besoins des foules pour la délivrance et plénitude, **jamais pendant des cérémonies spécifiques d'exorcisme**: Jean 10:10 « *Le voleur vient seulement pour voler, pour tuer et pour détruire. Moi, je suis venu afin que les hommes aient la vie, une vie abondante.* »

Nous devrions suivre son exemple. Il enseigne les disciples aussi à utiliser la prière et parfois le jeûne. Mais c'est **très** important de noter que c'est aux disciples de jeûner, **PAS** à l'enfant!

## Activité 3 (40 minutes)

**But** — Recommandations Pratiques: comment prier (et comment ne pas prier) avec les enfants.

### Jeu de Rôle

Le facilitateur a besoin de trois volontaires (informés et préparés en avance) et un autre participant choisi pendant le moment. Il explique que le participant joue le rôle d'un enfant. 'L'enfant' se tient debout devant les participants. Les trois volontaires se dressent autour de lui.

Ils commencent à 'prier' à haute voix et sans cesse sur 'l'enfant' (y compris en criant au visage de l'enfant), ils lui saisissent les bras, en s'appuyant sur lui comme s'ils veulent le faire tomber par terre, tout en criant. Ils miment frapper 'l'enfant' et essaient de le balancer (si ce n'est pas physiquement possible de faire tomber le participant, les volontaires indiquent qu'ils cherchent à le faire tomber!)

## Le Cœur du Sujet

Après deux ou trois minutes, le facilitateur leur demande d'arrêter. Les volontaires se retirent. Le facilitateur demande au participant comment il s'est senti pendant l'activité. (Il est probable qu'il dira qu'il avait peur, qu'il s'est senti intimidé, impuissant, désorienté, même dominé, harcelé ou traumatisé.) Sinon, le facilitateur lui demande comment 'l'enfant' (dont il jouait le rôle) se sentait. Le facilitateur fait référence aux adjectifs ou descriptions donnés s'ils manquent : terrifié, intimidé, impuissant, désorienté, dominé, harcelé, traumatisé.

Puis on répète le jeu de rôle, mais cette fois-ci, les trois volontaires prient doucement, avec du respect, sans toucher l'enfant, en souriant et en bénissant l'enfant.

Le facilitateur demande au participant qui jouait le rôle de l'enfant de décrire comment il s'est senti pendant l'activité. Puis il demande aux autres participants : « **Quelle approche était plus comme celle du Christ?** »

**Alors, comment devrions-nous prier pour les enfants? Qu'est-ce qu'il faut faire et qu'est-ce qu'il faut éviter de faire?**

Le facilitateur encourage les participants à suggérer comment prier d'une façon plus approprié et biblique, en reflétant le comportement de Jésus envers les enfants. Il note les réponses sur le flip-chart et ajoute les recommandations suivantes si elles manquent :

### **Il faut toujours :**

- être doux, calme et attentionné
- encourager et soutenir l'enfant
- laisser la porte ouverte et ne pas bloquer la voie entre l'enfant et la porte
- inviter l'enfant à s'asseoir où il veut
- s'assurer qu'un adulte du sexe de l'enfant y assiste (une femme si l'enfant est une fille; un homme si l'enfant est un garçon)
- s'abstenir de toucher l'enfant
- affirmer la bénédiction et la bonté de Dieu dans la vie de l'enfant
- affirmer que Dieu l'aime et qu'il / elle est infiniment cher / chère
- demander à l'enfant la permission de prier pour lui et la permission du parent / tuteur si possible
- inviter (doucement) le Saint Esprit à être à l'œuvre dans la vie de l'enfant
- remercier l'Éternel d'avoir libéré l'enfant de tout ce qui le troublait

### **Il ne faut jamais :**

- crier à haute voix
- piéger l'enfant
- balancer, pousser, frapper l'enfant
- botter ou mettre les pieds sur l'enfant

## Le Cœur du Sujet

- affirmer une accusation de sorcellerie / utiliser cette étiquette en priant pour l'enfant (l'étiquette elle-même est traumatisante)
- aggraver un traumatisme si l'enfant en a déjà vécu.

## Activité 4 (20 minutes)

**But** – Recommandations Pratiques : comment répondre à un parent qui vous amène un enfant soupçonné de sorcellerie.

### Jeu de Rôle

Expliquer que nous allons explorer la question : **Comment répondez-vous à un parent qui vous amène un enfant accusé de sorcellerie?**

Le facilitateur explique que cette situation est une réalité quotidienne donc il faut savoir en avance comment y répondre.

Le facilitateur donne à chaque participant une copie d'Annexe 3 (il faut faire des photocopies avant l'atelier de formation). Lisez ensemble et veillez que les participants comprennent clairement l'approche recommandée.

**Faire un jeu de rôle des deux interviews** (avec le parent et avec l'enfant) pour renforcer. Choisissez quatre volontaires qui jouent les rôles du pasteur, de l'enfant, du parent (mère ou père) et d'un deuxième adulte du même genre de l'enfant. Les autres participants peuvent aussi offrir leurs suggestions pour assurer que les interviews sont conformes à Annexe 3.

## Fermeture (20 minutes)

**But** – conclusion : qu'est-ce que nous avons appris aujourd'hui?

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it deux choses qu'il a apprises au cours de la journée concernant les responsabilités des 'bergers du troupeau' et deux choses qu'il va mettre en pratique en répondant à des accusations de sorcellerie. (Après le départ des participants, un volontaire les ramasse et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une bonne compréhension ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance).

Le leader rappelle aux participants que nous avons noté que les personnes qui souffrent parce qu'elles sont sous l'emprise de démons ne sont pas des sorciers. Jésus a traité de telles personnes avec douceur et respect et il n'a jamais conduit de cérémonies violentes ni de rituels de délivrance.

Il explique que demain ou au cours du prochain atelier de formation, on va examiner la place de l'enfant au sein de la communauté (et de l'église et du village ou quartier) et le rôle

## Le Cœur du Sujet

de la communauté dans la protection de l'enfant et la prévention des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

## Prières

## Départ

# Annexe 1

---

<b>Actions et qualités d'un BON berger</b>	<b>Actions et qualités d'un MAUVAIS berger</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• aide les brebis chétives</li><li>• doux</li><li>• gentil</li><li>• etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• n'aide pas les brebis chétives</li><li>• violent</li><li>• tyrannique</li><li>• etc.</li></ul>

## Annexe 2

---

Description	délivrance dans nos communautés	L'exemple de Jésus
rituels spécifiques		
battre l'enfant		
brûler l'enfant		
utilisation des objets tranchants		
le jeûne forcé (de l'enfant)		
la séquestration de l'enfant		
faire vomir l'enfant		
mettre d'huile dans les oreilles ou les autres orifices de l'enfant		
faire payer de l'argent		
stigmatisation		
expulsion de la famille ou de la communauté		
(...autre suggestions des participants)		

## Annexe 3

---

### Bonnes Pratiques — Comment répondre à un parent qui apporte un enfant qu'il soupçonne de sorcellerie.

#### Parler séparément avec parent et avec l'enfant.

Il est essentiel que l'enfant n'entende pas les accusations de son parent. Même l'étiquette « sorcier » stigmatise l'enfant et peut le traumatiser. Pour cette raison, vous devriez parler séparément avec parent et avec l'enfant.

#### A : La conversation avec le parent.

Si possible, d'autres personnes en qui l'enfant a confiance, devraient jouer avec lui dans une autre salle pendant que le pasteur parle séparément avec le parent.

- Ecouter le parent.
- Essayer de découvrir le contexte de l'accusation (quel est le problème? Quelles sont les circonstances familiales? Comprendre autant de détails possibles sur la famille).
- Essayer de découvrir pourquoi cet enfant est soupçonné.
- Découvrir si on cherche à rejeter la faute sur l'enfant pour les mauvaises décisions d'autrui ou des problèmes familiaux. Est-ce qu'il s'agit d'un cri de détresse, un appel à l'aide?
- Il ne faut pas affirmer l'accusation de sorcellerie
- Affirmer la valeur de l'enfant dans la vision de Dieu et la responsabilité parentale.

#### B : La conversation avec l'enfant.

Toutes les lignes directrices concernant comment prier avec un enfant s'appliquent ici, à savoir :

##### Il faut toujours :

- être doux, calme et attentionné
- soutenir l'enfant
- laisser la porte ouverte et ne pas bloquer la voie entre l'enfant et la porte
- inviter l'enfant à s'asseoir ou il veut
- s'assurer qu'un adulte du sexe de l'enfant y assiste (une femme si l'enfant est une fille ; un homme si l'enfant est un garçon)
- s'abstenir de toucher l'enfant
- affirmer la bénédiction et la bonté de Dieu dans la vie de l'enfant
- affirmer que Dieu l'aime et qu'il/elle est infiniment cher/chère

## Le Cœur du Sujet

- demander à l'enfant la permission de prier pour lui
- inviter (doucement) le Saint Esprit à être à l'œuvre dans la vie de l'enfant
- remercier l'Éternel d'avoir libéré l'enfant de tout ce qui le troublait

### **Il ne faut jamais :**

- crier à haute voix
- piéger l'enfant
- balancer, pousser, frapper l'enfant
- botter ou mettre les pieds sur l'enfant
- affirmer une accusation de sorcellerie / utiliser cette étiquette en priant pour l'enfant (l'étiquette elle-même est traumatisante)
- aggraver un traumatisme si l'enfant en a déjà vécu

Le pasteur (ou un autre leader de l'église ou un adulte en qui l'enfant a confiance) parle avec l'enfant pendant que le parent attend dans une autre salle (un autre adulte pourrait bavarder avec lui pendant cette attente). L'enfant ne pourrait peut-être pas parler librement devant le parent, donc il faut lui donner l'occasion de parler hors de la présence du parent. Si l'enfant demande la présence d'un autre adulte fiable, ce choix devrait être respecté.

Ecouter l'enfant en lui donnant l'occasion de parler franchement. Le pasteur s'introduit à l'enfant et demande à l'enfant comment il s'appelle et, peut-être, son jeu favori. On pourrait jouer un simple jeu pour commencer et pour mettre l'enfant à l'aise.

Demander à l'enfant ce que lui rend heureux. Puis demander s'il y a des choses qui le rendent triste. Est-ce qu'il y a quelque chose qu'il aimerait discuter?

- Il est parfois utile d'encourager l'enfant à dessiner pour expliquer ces pensées et ce qui lui est arrivé.
- Assurer l'enfant qu'on est là pour l'écouter.
- Il ne faut jamais affirmer l'accusation de sorcellerie.
- Ne toucher pas l'enfant.
- Demander à l'enfant la permission de prier pour lui.
- Inviter (doucement) le Saint Esprit à être à l'œuvre dans la vie de l'enfant.
- Remercier l'Éternel d'avoir libéré l'enfant de tout ce qui le troublait.
- Rassurer l'enfant tout au long de la réunion de l'amour, la bonté et la bénédiction de Dieu.

**Prier avec l'enfant comme décrit ci-dessus.**

**Organiser un suivi et du soutien pratique continu pour la famille afin de répondre aux vraies racines de leurs problèmes.**



## Module 6

### LA PLACE DE L'ENFANT AU SEIN DE LA COMMUNAUTE

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module :** mieux comprendre le rôle de la communauté (et l'église et la communauté plus large : village, quartier) dans la protection de l'enfant et la prévention des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

---

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, papier, scotch.
  - Préparer les versets bibliques pour Activité 3 sur des morceaux de papier.
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
- 

#### Ouverture (10 minutes)

#### Prières et Adoration

#### Résumé (20 minutes)

**But** – Résumé des cinq premiers modules.

Le facilitateur demande aux participants de résumer les principaux points d'apprentissage des **modules précédents**. Ces notes aideront à guider le dialogue, et le facilitateur peut indiquer les diagrammes et les points clés sur le mur à chaque étape.

Dans le **premier module** nous avons appris que les enfants sont un don de Dieu, créés à son image, et qui ont chacun un programme bien défini par Dieu.

Nous avons aussi compris les enfants selon la vision de Dieu. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité, mais les disciples

## Le Cœur du Sujet

ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Dans le **deuxième module** nous avons appris que les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à la Parole de Dieu. Les soi-disant 'signes' de sorcellerie ne sont pas fiables et ont plusieurs d'autres explications possibles. Alors, on ne peut pas avoir confiance en ces 'signes' ni les citer pour justifier les accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

La Bible montre clairement que nous devons accepter la responsabilité des conséquences de nos propres actes et que nous ne devons pas chercher à rejeter la faute sur autrui qui en souffrirait.

Dans le **troisième module**, nous avons appris que la présence d'un handicap physique ou de comportements difficiles sont aussi de faux 'signes' et ne sont pas des indicateurs de la sorcellerie.

Nous avons exploré plus profondément les besoins fondamentaux de l'enfant, soit physiques, spirituels, sociaux, mentaux ou affectifs, pour assurer le bon développement de l'enfant et l'épanouissement de ses capacités potentielles. Si on ne répond pas à ces besoins, cela empêchera la croissance et le développement des enfants.

Et nous avons considéré les effets du traumatisme à la suite du conflit, d'abus, de rejet, ou des privations sévères. Nous avons vu les stratégies d'adaptation négatives que l'enfant peut développer, des problèmes affectifs ou physiques, ou un comportement régressif.

Nous avons appris que ces comportements sont souvent faussement interprétés comme 'signes' que l'enfant est 'sorcier' alors qu'en fait, ces comportements sont des réponses normales à l'abus, au manque de soins, au traumatisme ou aux situations familiales difficiles.

Nous avons aussi examiné des versets dans la Bible concernant l'attitude et le comportement appropriés envers les personnes handicapés, à la lumière de l'exemple de Job et celui de David. La Bible nous enseigne que tout enfant est un don et une créature de Dieu, y compris les enfants handicapés et les jumeaux.

Dans le **quatrième module**, nous avons discuté des pouvoirs spirituels, de la toute-puissance de Dieu, de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire la victoire du bien sur le mal. Les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ont souvent leurs racines dans la crainte alors que les Chrétiens doivent vivre une vie ancrée dans la foi en Jésus-Christ et en tout ce qu'il a accompli sur la croix. Et nous avons examiné l'enseignement de la Bible sur 'la sorcellerie'.

Dans le **cinquième module** nous avons considéré le rôle des pasteurs en tant que 'bons bergers'. Et aussi nous avons étudié quelques recommandations pratiques concernant comment répondre à une accusation de sorcellerie portée contre un enfant.

## Le Cœur du Sujet

Aujourd'hui (dans ce **sixième module**) nous allons examiner le rôle de la communauté, et en particulier l'église, dans la protection de l'enfant et dans la prévention des accusations de sorcellerie.

### Activité 1 (45 minutes)

**But** – Examiner le rôle de la communauté et de l'église dans l'histoire de MARTIN (introduit dans le Module 2).

### Histoire

Le facilitateur demande à un volontaire de relire l'histoire de MARTIN.

*Une histoire contemporaine d'une famille. Le nom du père est MARTIN, et la mère s'appelle MONIQUE. De cette famille est née quatre enfants qui se nomment CHARLES (10 ans), qui a le pied bot mais qui est intelligent et plein de vie, JEAN et MARC (jumeaux de 8 ans), et NOËL (6 ans).*

*MARTIN travaillait à la société Marsavco comme comptable. Il menait une vie familiale harmonieuse de communion, d'entente mutuelle entre parents et enfants, de partage, de paix. Bref, une vie épanouie. Les enfants grandissaient tous normalement et progressaient dans les études. MARTIN était considéré comme un homme heureux.*

*12 ans après son premier mariage, il a contractera un deuxième mariage (polygame) avec MARIE (24 ans) et de cette famille est née deux enfants, PHILIPPE (2 ans) et MARCIA (1 an). Il partagera son salaire entre ces deux ménages. Au fil du temps, il finira par détourner l'argent de la société en vue de satisfaire les besoins de ses deux ménages. A cet effet, MARTIN perd son emploi après l'inventaire qui démontre son détournement d'une somme importante dans la caisse de la société Marsavco. Après, la situation socio-économique de la famille MARTIN devient très difficile et les faits suivants ont été constatés : les enfants sont chassés de l'école, ils sont nourris difficilement et leur état de santé s'est détérioré par d'amaigrissements et autres maladies créant une insuffisance scolaire. NOËL, qui est un enfant sensible, est traumatisé par leur situation difficile, par les disputes fortes et fréquentes entre ses parents et les moqueries continues et agressives de ses anciens amis, et il commence parfois à faire pipi au lit.*

*MARIE commença à soupçonner les enfants du premier ménage d'être à la base des malheurs. Elle réussit à convaincre MARTIN à soupçonner que ses enfants sont des sorciers.*

*Ne trouvant pas la solution aux difficultés survenues dans sa famille, MARTIN ira voir le pasteur JOSEPH dans le but d'avoir une solution venant de Dieu. Ce dernier invitera tous les membres de la famille de MARTIN à la veillée de prières*

## Le Cœur du Sujet

tenue à l'église spécialement pour ce cas. A l'issue de cette réunion de prières, le pasteur déclarera que trois de ses enfants, NOËL (6 ans), JEAN (8 ans) et CHARLES (10 ans), sont à la base de tous les malheurs vécus au sein de la famille. Quelques mois plus tard, le climat s'est détérioré à la maison et dans la communauté par les faits suivants : la méfiance des parents et des membres de la communauté, les menaces, les tortures et autres abus envers les trois enfants incriminés. Ne pouvant pas supporter les maltraitances vécues, et se sentant effectivement chassés de la maison, les enfants ont choisi la rue comme leur milieu de vie.

## Études en Groupes

Les participants se remettent dans trois groupes pour discuter des questions suivantes :

- **Pourquoi les enfants se retrouvent dans la rue? Qui en est responsable? Dresser une liste.**
- **Imaginer les conséquences potentielles que subissent NOËL, JEAN et CHARLES. Quelles sont les réalités actuelles que vivent les enfants en situation de rue?**
- **Comment Jésus-Christ traiterai-t-il ces enfants?**
- **Quelle a été la réaction de Jésus quand ses disciples ont chassé les enfants?**

Après quelques minutes, les participants donnent leurs réponses en plénière. Puis le facilitateur pose la question :

- **Quant à MARTIN, à MARIE, au Pasteur et aux membres de la communauté, comment auraient-ils dû se comporter différemment?**

Après avoir noté les réponses des participants, le facilitateur souligne qu'ils avaient une responsabilité de protéger, d'écouter, de valoriser, de respecter, et de soigner les enfants et de leur donner la priorité. C'est-à-dire qu'ils auraient dû suivre l'exemple de Jésus.

## Activité 2 (45 minutes)

**But** – Montrer le rôle de la communauté dans la protection de l'enfant.

### Jeu

Si possible faire le jeu dehors, parce-qu'il faut beaucoup d'espace. Un participant joue le rôle d'un enfant; deux autres sont ses parents, six autres sont désignés des 'lions'. Le reste représente la communauté.

**Première fois :** 'L'enfant' se tient debout avec un 'parent'. Les 'lions' essaient d'attraper l'enfant. Le parent essaie de les empêcher. La communauté ne fait rien qu'observer. (C'est impossible de protéger ou sauver l'enfant des lions).

## Le Cœur du Sujet

**Deuxième fois :** Puis répétez l'activité avec deux parents qui essaient de protéger l'enfant des lions. La communauté ne fait rien qu'observer. (C'est difficile de le protéger ou le sauver).

**Troisième fois :** Puis répétez avec tous les autres participants qui représentent l'église et la communauté. Les membres de l'église et de la communauté entourent l'enfant bras-dessus, bras-dessous avec les parents. Les lions essaient d'attaquer l'enfant. (Dans ce cas, les parents et les membres de l'église et de la communauté peuvent empêcher les lions d'attaquer l'enfant).

## Questions

Après le jeu, les participants s'assoient et le facilitateur pose les questions suivantes :

- **Qu'est-ce que vous avez appris de cette activité?**
- **Que représentent les 'lions'?**
- **Pourquoi les gens qui entourent l'enfant sont-ils si importants?**
- **Parfois les enfants n'ont pas de parent pour les protéger. Quelquefois, le responsable est un grand-parent âgé, par exemple. Comment pouvons-nous renforcer et aider cette grand-mère ou ce grand-père comme partie de ce 'cercle' pour l'aider à protéger l'enfant?**
- **Quelques enfants ont des parents qui n'arrivent pas ou n'ont même pas la volonté de les protéger ou qui leur font du mal. Quel est le rôle de la communauté et de l'église dans la protection de l'enfant?**
- **Quel est le rôle de la communauté et de l'église dans la protection de l'enfant ?**

## Principe : Ubuntu

Notre jeu illustre le principe d'**UBUNTU** — le principe de l'humanité et de la compassion envers les autres — je ne suis qu'une personne parmi d'autres personnes : « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous. » En zoulou, UMUNTU NGUMUNTU NGABANTU.

C'est un principe africain merveilleux qui exprime les meilleures valeurs de la tribu. Plusieurs cultures africaines ont un proverbe qui contient l'idée qu'il faut tout un village pour élever un enfant ou qu'un enfant n'appartient pas à un seul parent ou un seul foyer. C'est un moyen de déclarer : « pas moi, mais nous ensemble! » Nous nous déclarons tous responsables du bien-être les uns des autres, surtout de ceux qui sont vulnérables et qui ont besoin de nous.

## Activité 3 (40 minutes)

**But** — Examiner ce que nous dit la Bible sur le rôle de la communauté, et surtout de l'Eglise.

## Le Cœur du Sujet

### Études en Groupes

Les participants sont divisés en trois groupes et le facilitateur leur donne les versets sur des morceaux de papier. :

**Groupe A** : Ésaïe 58:5–11; Jacques 1:27; Amos 5:21–24

**Groupe B** : Ezéchiel 34:1–10; Proverbes 31:8–9; Michée 6:8

**Groupe C** : Exode 22:22; Psaumes 10:9–14 et 17–18; Psaumes 82:3–4

Le facilitateur demande aux participants d'examiner les versets en répondant aux questions :

- **Qu'est-ce que nous apprenons de ces versets? En tant que peuple de Dieu, comment devrions-nous nous comporter envers les personnes vulnérables dans notre communauté, surtout les enfants marginalisés et les victimes d'accusations de sorcellerie?**
- **Décrivez les façons dont nos églises et nos communautés plus larges suivent le mandat biblique de nous occuper des pauvres et des opprimés (actions positives). Donnez des exemples spécifiques des façons dont nos églises et nos communautés plus larges oppriment et font du mal à ceux que Dieu nous ordonne de protéger (actions négatives).**

Un représentant de chaque groupe partage les réponses en plénière. Un volontaire note les réponses sur une feuille de papier affichée au mur.

### Expliquer

Le facilitateur souligne les attitudes bibliques, et le contraste entre le modèle biblique et l'exemple de nos communautés et nos églises en réalité. En nous impliquant dans les accusations de sorcellerie et dans la persécution, nos églises et nos communautés font du mal à ceux précisément que Dieu nous ordonne de protéger — les veuves, les orphelins et les marginalisés. En tant que peuple de Dieu, nous devons l'imiter et vivre selon sa culture, ses valeurs et ses voies.

### Activité 4 (30 minutes)

**But** — Identifier les changements qu'il faut apporter à nos églises et dans nos communautés plus large dans le cadre des enfants vulnérables.

### Résumé

Le facilitateur fait un petit résumé, à savoir :

- l'enfant a une place prépondérante au sein de la famille ;

## Le Cœur du Sujet

- l'enfant appartient à la communauté en général ;
- l'enfant doit être protégé et sécurisé – surtout les enfants les plus vulnérables et marginalisés comme ceux qui ont été chassés dans la rue, ceux qui sont handicapés et ceux qui sont accusés de sorcellerie ;
- nous devons vivre selon la culture du Roi Jésus, qui aime et protège les enfants. Il ne les chasse jamais. Il ne leur fait jamais mal. Nous aussi, nous devons protéger les enfants vulnérables et agir pour les défendre. Nous devons les protéger des 'lions' et nous ne devons pas nous comporter nous-mêmes comme des lions. Trop souvent, nous, nos églises, nos communautés, ressemblent aux lions décrits en Psaumes 10:9 (*'Il est aux aguets dans sa retraite, comme le lion dans sa tanière, il est aux aguets pour surprendre le malheureux'*).

## Discuter

Les participants se divisent en trois groupes pour discuter des deux questions suivantes :

- **Qu'est-ce que nos églises et notre communauté devraient faire différemment pour apporter des changements pour qu'elles soient conformes à l'exemple biblique? Comment pouvons-nous amener un changement de culture et de comportement qui poussent les enfants (accusés de sorcellerie) à quitter leur maison?**
- **Selon vous, qu'est-ce qui pourrait aider à accroître la sécurité des enfants dans votre communauté?**

Note : la Bible ne nous demande pas de créer de grands programmes très chers pour protéger les membres vulnérables de nos communautés. Nous devons chacun partager ce dont nous avons été béni (nos biens et abris, notre amour, nos talents, notre temps, notre voix pour défendre et protéger les plus vulnérables) dans la mesure du possible : aider, accepter et accueillir celui qui est devant vous. Et surtout, ne faites pas du mal, ne jamais les opprimer, ne jamais les chasser. Matthieu 25: 35-46

Un représentant de chaque groupe partage les réponses du groupe en plénière et le facilitateur note les idées sur le flip-chart.

## Fermeture (20 minutes)

**But** – Conclusion : qu'est-ce que nous avons appris aujourd'hui?

Le facilitateur demande à chaque participant d'écrire sur un post-it *trois choses* qu'il a apprises au cours de la journée et *trois choses* qu'il va mettre en pratique pour apporter des changements dans son église ou sa communauté. Affichez les post-it sur les feuilles aux murs. Le facilitateur les lit aux participants en tant que sommaire. (Après le départ des participants, un volontaire les ramasse et le facilitateur les lit afin de savoir s'il y a eu une

## Le Cœur du Sujet

bonne compréhension ou des choses mal comprises et qui sont à corriger au cours de la prochaine séance.)

Le facilitateur répète que la Bible nous montre clairement que la communauté et surtout l'église, sont responsables de tout enfant et que nous devons tous nous occuper de leurs besoins fondamentaux, de leur protection et leur défense, pour qu'ils puissent s'épanouir.

Il explique que demain ou au cours du prochain atelier de formation, on va examiner la protection de l'enfant et les droits de l'enfance.

## Prières

## Départ



## Module 7

### LES DROITS DE L'ENFANT ET LE ROLE DE LA LOI DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

**But général :** Contribuer par des réponses conséquentes pour le changement des cultures et des comportements au sein des communautés locales en rapport avec le phénomène des accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

**Objectif de ce module:** À la fin de ce module, les participants auront une meilleure compréhension du contexte juridique des droits de l'enfance, et de l'importance d'agir pour la protection des enfants, à savoir:

- les principes qui régissent la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE), la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CNUDE), et les lois nationales qui apportent de la protection de l'enfance; et
  - comment agir et s'engager pour la protection de l'enfance dans nos églises et nos communautés.
- 

#### Avant l'Atelier

- Matériaux – flip-chart, marqueurs, papier, scotch.
  - Préparer les versets bibliques pour Activité 4, écrit sur des feuilles de papier.
  - Écrivez des copies du scénario et des questions (mais pas les réponses!) pour l'Activité 5. Vous aurez besoin d'une copie pour chaque petit groupe.
  - Copies des questions à discuter en groupes (à donner à chaque groupe avant l'activité appropriée).
  - Faire des photocopies (ou des copies électroniques) des Annexes pour chaque participant.
-

## Ouverture (10 minutes)

### Prières et Adoration

## Résumé (20 minutes)

**But** – Résumé des six premiers modules.

Le facilitateur demande aux participants de résumer les principaux points d'apprentissage des **modules précédents**. Ces notes aideront à guider le dialogue, et le facilitateur peut indiquer les diagrammes et les points clés sur le mur à chaque étape.

Dans le **premier module** nous avons appris que les enfants sont un don de Dieu, créés à son image, et qui ont chacun un programme bien défini par Dieu.

Nous avons aussi compris les enfants selon la vision de Dieu. Nous avons noté que Jésus les a respectés, il les a écoutés, il les a aimés, il leur a accordé la priorité, mais les disciples ont voulu les chasser. Souvent, notre comportement et nos attitudes envers les enfants ne reflètent pas l'exemple de Jésus mais plutôt celui des disciples.

Dans le **deuxième module** nous avons appris que les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ne sont pas conformes à la Parole de Dieu. Les soi-disant 'signes' de sorcellerie ne sont pas fiables et ont plusieurs d'autres explications possibles. Alors, on ne peut pas avoir confiance en ces 'signes' ni les citer pour justifier les accusations de sorcellerie portées contre les enfants.

La Bible montre clairement que nous devons accepter la responsabilité des conséquences de nos propres actes et que nous ne devons pas chercher à rejeter la faute sur autrui qui en souffrirait.

Dans le **troisième module**, nous avons appris que la présence d'un handicap physique ou de comportements difficiles sont aussi de faux 'signes' et ne sont pas des indicateurs de la sorcellerie.

Nous avons exploré plus profondément les besoins fondamentaux de l'enfant, soit physiques, spirituels, sociaux, mentaux ou affectifs, pour assurer le bon développement de l'enfant et l'épanouissement de ses capacités potentielles. Si on ne répond pas à ces besoins, cela empêchera la croissance et le développement des enfants.

Et nous avons considéré les effets du traumatisme à la suite du conflit, d'abus, de rejet, ou des privations sévères. Nous avons vu les stratégies d'adaptation négatives que l'enfant peut développer, des problèmes affectifs ou physiques, ou un comportement régressif.

Ces comportements sont souvent faussement interprétés comme 'signes' que l'enfant est 'sorcier' alors qu'en fait, ces comportements sont des réponses normales à l'abus, au manque de soins, au traumatisme ou aux situations familiales difficiles.

## Le Cœur du Sujet

Nous avons aussi examiné des versets dans la Bible concernant l'attitude et le comportement appropriés envers les personnes handicapés. La Bible nous enseigne que tout enfant est un don et une créature de Dieu, y compris les enfants handicapés et les jumeaux.

Dans le **quatrième module**, nous avons discuté des pouvoirs spirituels, de la toute-puissance de Dieu, de la victoire de Jésus-Christ sur la croix, c'est-à-dire la victoire du bien sur le mal. Les accusations de sorcellerie portées contre les enfants ont souvent leurs racines dans la crainte alors que les Chrétiens doivent vivre une vie ancrée dans la foi en Jésus-Christ et en tout ce qu'il a accompli sur la croix. Et nous avons examiné l'enseignement de la Bible sur 'la sorcellerie'.

Dans le **cinquième module** nous avons considéré le rôle des pasteurs en tant que 'bons bergers'. Et aussi nous avons étudié quelques recommandations pratiques concernant comment répondre à une accusation de sorcellerie portée contre un enfant.

Puis, dans le **sixième module**, on a traité le thème du rôle de la communauté, et en particulier l'église, dans la protection de l'enfant et dans la prévention des accusations de sorcellerie.

Nous avons compris que la Bible nous montre clairement que la communauté, et surtout l'église, est responsable de tout enfant, en particulier des enfants marginalisés, et que nous devons tous nous occuper de leurs besoins fondamentaux, de leur protection et leur défense, pour qu'ils puissent s'épanouir.

Aujourd'hui (dans ce **septième module** final), nous allons étudier les droits de l'enfant dans le contexte du droit national et international et l'importance d'agir pour la protection de l'enfance.

## Activité 1 (30 minutes)

**But** – Introduire la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (CNUDE) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant (CADBE).

### Expliquer

Le facilitateur explique que presque tous les pays du monde, et **toutes les nations africaines**, ont ratifié la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE)** en tant qu'engagement à améliorer la vie des enfants. Conçu à l'origine au début des années 1900 par une Chrétienne visionnaire nommée Eglantyne Jebb, le document a fait l'objet de nombreuses révisions avant d'être finalement adopté par les Nations Unies en 1989. Ce document est devenu l'instrument juridique le plus influent au monde pour assurer que les enfants sont protégés et disposent de tout ce dont ils ont besoin pour grandir et s'épanouir, ainsi que pour réaliser le potentiel qu'ils ont reçu de Dieu.

## Le Cœur du Sujet

Le facilitateur explique que **La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE)** a été adoptée à Addis-Abeba en Ethiopie en juillet 1990 et est composée d'articles qui en grande partie, reflètent celles de la CNUDE. Elle a été signée ou ratifiée par toutes les nations africaines à part la République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Príncipe, le Soudan et le Soudan du Sud.

Le facilitateur donne une copie de la table (Annexe 2 imprimées recto-verso) aux participants.

Puis il explique que la table contient les articles les plus pertinents pour nos discussions mais la plupart d'autres articles ont aussi des parallèles dans les deux documents. Il souligne qu'il s'agit des principes universaux, pas occidentaux ou européens, et que le continent africain s'est déclaré d'accord avec eux. Il explique aussi que ces principes ont aussi leurs racines dans la Bible et sont compatibles avec la Parole de Dieu. Il invite les participants à passer 10 minutes à les lire.

Le facilitateur souligne que la CNUDE et la CADBE s'appliquent à la vie quotidienne des enfants et aux difficultés auxquelles ils doivent faire face et nous donne les principes majeurs en toute situation, à savoir, que :

- l'intérêt **supérieur** de l'enfant sera la considération **primordiale** ;
- l'enfant est protégé contre **toutes formes** de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation.

## Activité 2 (20 minutes)

[ Notez qu'il faut rechercher la loi nationale du pays où on fait cette formation. Les détails de l'Activité ci-dessous s'appliquent en RD Congo. **Si la loi nationale ne s'applique pas, omettez cette activité.** ]

**But** – Introduire le rôle de la loi nationale dans la protection de l'enfance.

### Expliquer

Le facilitateur dit que la loi nationale traite aussi la protection de l'enfance. Il leur donne une copie des articles sélectionnés de la loi congolaise (Annexe 3, imprimées recto-verso) en soulignant que la loi congolaise fait référence et à la CNUDE et à la CADBE en tant que motif pour la loi nationale, mais que la R.D.Congo n'a pas encore ratifié la CADBE.

Il souligne que la loi congolaise fait mention spécifiquement de la protection spéciale des enfants accusés de sorcellerie (Article 62) et à l'interdiction de telles accusations, qui sont sévèrement punies par la loi (Article 160).

## Question

Le leader dit que l'Église devrait sensibiliser les fidèles et les communautés concernant ces lois et doit insister que ces lois soient respectées et par les autorités et par les citoyens. Il pose la question en plénière:

- **Qu'est-ce que nous pourrions faire activement pour sensibiliser les fidèles dans nos églises et les membres de nos communautés sur les droits et la protection de l'enfance?**

Après quelques minutes, les réponses sont notés sur le flip-chart.

## Activité 3 (20 minutes)

**But** – Introduction aux réalités de l'abus des enfants.

### Vrai ou Faux?

Un volontaire affiche une feuille avec le mot 'Vrai' sur le mur à droite, et une feuille avec le mot 'Faux' sur le mur à gauche.

Les participants se lèvent et créent de l'espace pour le jeu. Le facilitateur explique qu'il va faire quelques déclarations. Si vous pensez que la déclaration est vraie, il faut courir au côté droit de la salle, si vous pensez qu'elle est fautive, courez au côté gauche de la salle.

Après chaque déclaration et après la décision (en choisissant côté 'vrai' ou côté 'faux') des participants, le facilitateur donne la réponse correcte et dit qu'on va en discuter après le jeu.

#### Déclarations...

- Battre les enfants n'est jamais bien et constitue une forme de maltraitance. (V)
- L'abus sexuel des enfants n'est pas un problème dans ce pays. (F)
- Les enfants handicapés sont plus en danger d'être maltraités que les enfants qui ne sont pas handicapés. (V)
- Les enfants inventent souvent des histoires quand ils disent qu'ils sont maltraités. (F)
- Un pasteur ou un dirigeant d'une église ne maltraiterait jamais un enfant. (F)
- Seuls les hommes maltraitent les enfants, les femmes sont moins à craindre. (F)
- Les garçons sont abusés sexuellement aussi souvent que les filles. (V)
- L'accusation elle-même de sorcellerie est abusive. (V)

## Études en Groupes

Les participants se divisent en trois groupes pour discuter des questions suivantes :

## Le Cœur du Sujet

### Groupe A

- Pourquoi battre les enfants constitue une forme de maltraitance? Y a-t-il de meilleurs moyens de les discipliner?

### Groupe B

- Pourquoi les enfants handicapés sont-ils plus à risque de l'abus? Qu'est-ce qu'il faut faire pour les protéger?

### Groupe C

- Pourquoi une accusation de sorcellerie est-elle abusive?

Un représentant de chaque groupe donne leurs réponses en plénière. Le facilitateur mène la discussion et fait un résumé des points principaux.

## Activité 4 (20 minutes)

**But** – Comprendre le rôle de l'église et comment passer à l'action.

Il faut que nos églises soient des endroits où les enfants sont protégés et où leurs droits sont rigoureusement défendus.

## La Parole de Dieu

Le facilitateur écrit les versets ci-dessous sur des feuilles affichées aux murs et explique qu'en tant qu'églises, nous avons un mandat et une responsabilité biblique de faire respecter la loi et d'agir quand nous remarquons des méfaits.

Romains 13:1

⋮  
 ⋮ *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point*  
 ⋮ *d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de*  
 ⋮ *Dieu.*

Proverbes 31:8-9

⋮  
 ⋮ *Ouvre ta bouche pour le muet, pour la cause de tous les délaissés. Ouvre ta*  
 ⋮ *bouche, juge avec justice, et défends le malheureux et l'indigent.*

Dieu a beaucoup à dire concernant la protection de l'enfant et il répète ces choses plusieurs fois dans la Bible. Si Dieu nous dit quelque chose, il faut faire attention à ce qu'il dit; quand il dit la même chose plus de quarante fois, ça veut dire que c'est quelque chose d'extrêmement important et qu'il faut le noter et le mettre en pratique.

Il demande aux volontaires parmi les participants de lire les versets suivants :

Psaumes 82:3-4

## Le Cœur du Sujet

*Rendez justice au faible et à l'orphelin, faites droit au malheureux et au pauvre, sauvez le misérable et l'indigent, délivrez-les de la main des méchants.*

Ésaïe 1:17

*Apprenez à faire le bien, recherchez la justice, protégez l'opprimé; faites droit à l'orphelin, défendez la veuve.*

Zacharie 7:9-10

*Ainsi parlait l'Éternel des armées : Rendez véritablement la justice, et ayez l'un pour l'autre de la bonté et de la miséricorde. N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'étranger et le pauvre, et ne méditez pas l'un contre l'autre le mal dans vos cœurs.*

Luc 17:2

*Il vaudrait mieux pour lui qu'on mette à son cou une pierre de moulin et qu'on le jette dans la mer que s'il scandalisait un de ces petits.*

Le facilitateur pose les questions suivantes aux participants :

- **À la lumière de ces versets, à quoi devraient ressembler nos églises pour les enfants? Quel genre d'endroit devrait être notre église? Pouvez-vous donner quelques exemples pratiques?**

## Activity 5 (60 minutes)

**But** – Apprendre comment commencer à prendre des mesures.

### Expliquer

Puis le facilitateur affiche deux feuilles de papier aux murs. Sur une feuille il écrit '**Responsable Protection de l'Enfance**' et sur l'autre il écrit '**Engagement à la Protection des Enfants**'. Il explique qu'il y a deux choses pratiques à faire pour nous aider dans notre but :

Toute église devrait avoir un **Responsable Protection de l'Enfance**.

- Cette personne doit être quelqu'un de grande intégrité qui tient le bien-être des enfants au cœur.
- Cette personne est responsable du processus (établi à l'avance) pour répondre aux allégations ou incidents de maltraitance.
- Cette personne fournit des conseils aux leaders de l'église (pasteurs et ceux qui travaillent avec les enfants) et aux fidèles concernant la bonne pratique vis-à-vis de la protection de l'enfance.

## Le Cœur du Sujet

- Cette personne forme (avec les leaders) les fidèles à comment mettre en pratique le processus (établi à l'avance) pour répondre aux allégations ou incidents de maltraitance.

Toute église devrait avoir un **Engagement à la Protection des Enfants**.

Le facilitateur donne une copie de l'**Engagement à la Protection des Enfants** (Annexe 4) à chaque participant et explique que c'est un modèle pour aider les participants à élaborer leur **Engagement à la Protection des Enfants** pour leur église après l'atelier, en le discutant avec les autres leaders de leur église. La version finale est à enseigner aux fidèles, à signer par les leaders est à afficher aux murs de l'église. Puis il faut le respecter et le faire respecter. S'il n'y a rien à ajouter, les participants peuvent utiliser le modèle fourni tel qu'il est formulé.

## Principes

Pour l'instant on ne va discuter que les principes principaux, qu'on va appeler les Règles d'Or. Le facilitateur les écrit, une à la fois, sur des feuilles affichées aux murs et discute de chacune avec les participants (Qu'est-ce que ça veut dire, en pratique? Comment le faire? etc.)

### Les Règles d'Or

Quand un enfant dit que quelqu'un l'a maltraité ou suite à un incident de maltraitance :

- a) L'intérêt supérieur de l'enfant l'emporte sur toute autre considération.
- b) Il faut toujours le croire (les enfants n'inventent que très rarement les histoires d'abus).
- c) Il ne faut pas promettre la confidentialité. Au contraire, il faut expliquer à l'enfant que pour sa propre protection et celle d'autres enfants, vous serez obligé de signaler la maltraitance.
- d) Il faut vous assurer que l'enfant est dans un lieu totalement sûr.
- e) S'il s'agit d'un abus physique ou sexuel, il faut emmener l'enfant à l'hôpital pour recevoir des soins médicaux et pour que le médecin puisse noter l'évidence de l'abus dans un rapport pour la police.
- f) Il faut noter précisément ce que dit l'enfant, sans commentaires et sans poser des questions tendancieuses (par exemple : « Qu'est-ce qui s'est passée (après) ? », PAS « Qu'est-ce que Monsieur X t'a fait ? »)
- g) Il faut signaler l'accusation ou l'incident au Responsable Protection de l'Enfance.
- h) Le Responsable Protection de l'Enfance et les représentants de l'église n'enquête pas l'allégation ou l'incident.

## Le Cœur du Sujet

- i) Le Responsable Protection de l'Enfance signale l'allégation ou l'incident à la police, en faisant référence à la loi portant protection de l'enfant si nécessaire. La police enquêtera.
- j) Si l'allégation touche le pasteur ou un autre leader de l'église, il faut le / la suspendre temporairement pendant l'enquête de la police.
- k) Si possible, mieux vaut ne pas discuter de la situation avec les fidèles ou les autres membres de la communauté. Les commérages n'aident personne et sont contraires à la Parole de Dieu (1 Timothée 5:13 – *'causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire'*). L'idéal, c'est que le Responsable Protection de l'Enfance et les leaders de l'église sont les seules personnes informées de l'accusation.

Veillez noter que ces Règles d'Or supposent des attentes positives des autorités.

## Études en Groupes

Le facilitateur lit maintenant à voix haute le scénario suivant :

*Abel, enfant de 9 ans, est devenu très renfermé. Il refuse de jouer avec les autres enfants, et il est impoli et maussade envers les adultes. Quand vous essayez de lui parler pour lui demander ce qui ne va pas, il commence à pleurer. Après quelques temps, il vous dit que M Paul, le moniteur de l'école du dimanche, avait touché ses organes génitaux et l'avait battu avec un bâton. M Paul avait dit que si Abel le racontait à autrui, M Paul battrait encore plus fort Claudine, la sœur cadette d'Abel. Il vous prie de ne rien dire au sujet de ce que M Paul a fait.*

En petits groupes, les participants doivent répondre aux quatre questions suivantes :

- **Qu'est-ce que vous devriez faire maintenant?**
- **Quelles questions faut-il lui poser?** – note : réponses possibles : « Qu'est-ce qui s'est passé? » « Quand cela s'est-il passé? » « Où? » « Et après ça? »
- **Qu'est-ce qu'il faut noter?**
- **Qu'est-ce que le Responsable Protection de l'Enfance devrait faire?'**

Dans leurs réponses, les participants devraient essayer d'inclure autant que possible les Règles d'Or.

## Discuter

Maintenant, le facilitateur leur pose la question :

- **Comment est-ce que vous vous assuriez que les autorités prennent au sérieux le cas d'Abel et qu'elles traitent sensiblement l'enfant impliqué?**

Après avoir discuté de cette question en plénière, le facilitateur souligne des bonnes pratiques comme, par exemple,

## Le Cœur du Sujet

- s'assurer que l'enfant est accompagné à tout moment par un membre du personnel de son église, choisi par l'enfant en qui l'enfant a confiance ;
- demander à la police une confirmation écrite du dossier préparé par le Responsable Protection de L'Enfance avec les détails de l'allégation ;
- retourner régulièrement au commissariat de police pour discuter du progrès de l'enquête ;
- s'assurer que l'enfant reste dans un endroit sécurisé pendant que l'enquête se déroule. ;
- garder à l'esprit que l'intérêt supérieur de l'enfant l'emporte sur toute autre considération.

## Fermeture (30 minutes)

**But** – Conclusion: Mesurage d'impact de toute la formation sur les attitudes des participants. Engagement des participants à l'action.

Le facilitateur explique que c'est la fin de la formation. Il demande à chaque participant d'écrire sur un post-it deux choses qu'il a apprises au cours de Module 7 et les trois choses principales qu'il a apprises au cours de la formation globale. Un volontaire ramasse les réponses.

## Questionnaire

On répète le Questionnaire d'Activité 1 du Module 1 (en le trouve dans Annexe 1 de ce module) avec des copies blanches pour voir s'il y a eu des changements d'attitudes à cause de l'atelier de formation. Un volontaire ramasse les réponses.

## Engagement à Agir

Le facilitateur demande aux participants de lever la main s'ils s'engagent à agir :

- en sensibilisant les fidèles de leur église et de leur communauté sur les droits fondamentaux de l'enfant et la loi nationale pour la protection de l'enfance ;
- en nommant un Responsable Protection de l'Enfance dans leur église ;
- en élaborant un Engagement pour la Protection des Enfants dans leur église (Annexe 4) ;
- en formant les fidèles de leur église à comment la mettre en pratique ;
- en défendant de toute leur force les droits des enfants dans leur communauté.

Puis il leur demande de signer le document d'engagement (Annexe 5) en expliquant qu'il gardera le document et qu'il va contacter tous les participants d'ici trois mois pour déterminer ce qui a été fait suite à la formation donnée.

## Le Cœur du Sujet

Finalement, il leur donne le Plan d'Action Personnelle (Annexe 6) et leur demande de le remplir. Il explique que c'est un document personnel, qu'on ne va pas les partager en groupe, et que chaque participant va l'emporter pour lui rappeler ce qu'il a appris et ce qu'il a décidé de faire.

Expliquer que le facilitateur et l'équipe contacteront les participants après trois mois / six mois / un an pour discuter des progrès des participants en ce qui concerne mettre en pratique leur Plan d'Action Personnelle, et pour les encourager et conseiller d'avantage s'il en ont besoin.

## Évaluation

Le facilitateur donne une copie du Formulaire d'Évaluation Initiales (Annexe 7) à chaque participant et leur demande de les remplir. Les formulaires sont ramassés et gardés pour le suivi et évaluation après trois mois / six mois / un an.

## Certificat

Il remercie les participants pour leur attention et leur engagement au cours de la formation. On donne à chaque participant un certificat de participation à la formation (Annexe 8).

## Adoration

## Prières

## Départ

# Questionnaire – Module 7

Veillez regarder les images ci-dessous et répondre aux questions à côté.



**1. Un enfant qui fait pipi au lit.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

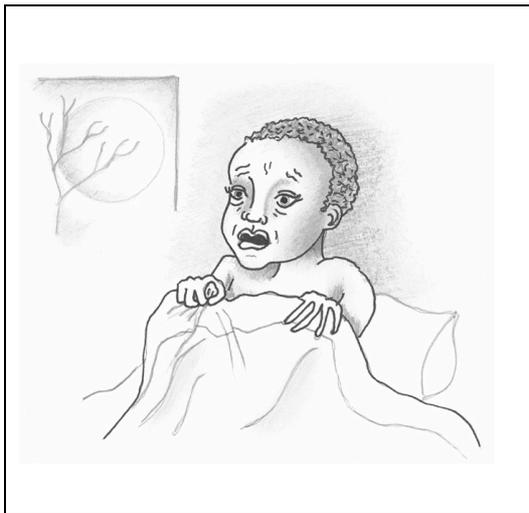
.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....



**2. Un enfant qui fait un cauchemar.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....



**3. Un parent très malade, et un enfant à l'estomac gonflé.**

a. Quelles en sont les explications possibles, à votre avis ?

.....

.....

.....

.....

b. Comment pensez-vous que cet enfant devrait être traité ?

.....

.....

.....

## Annexe 2

### Articles pareilles dans la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant et la Convention des nations Unies relative aux Droits de l'Enfant

CHARTE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-ETRE DE L'ENFANT (CADBE) *	CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT (CNUDE) **
<p>Préambule — la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine reconnaît l'importance primordiale des droits de l'homme et que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples a proclamé et convenu que toute personne peut se prévaloir de tous les droits et libertés reconnus et garantis dans ladite Charte, sans aucune distinction de race, de groupe ethnique, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'appartenance politique ou autre opinion, d'origine nationale et sociale, de fortune, de naissance ou autre statut,</p> <p>Reconnaissant que l'enfant occupe une place unique et privilégiée dans la société africaine et que, pour assurer l'épanouissement intégral et harmonieux de sa personnalité, l'enfant devrait grandir dans un milieu familial, dans une atmosphère de bonheur, d'amour et de compréhension.</p> <p>Reconnaissant que l'enfant, compte tenu des besoins liés à son développement physique et mental, a besoin de soins particuliers pour son développement corporel, physique, mental, moral et social, et qu'il a besoin d'une protection légale dans des conditions de liberté, de dignité et de sécurité.</p>	<p>Préambule — Reconnaissant que les Nations Unies, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, ont proclamé et sont convenues que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés qui y sont énoncés, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation,</p> <p>Rappelant que, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Nations Unies ont proclamé que l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales,</p> <p>Convaincus que la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté,</p> <p>Reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension.</p>
<p>Article 1.3 : Toute coutume, tradition, pratique culturelle ou religieuse incompatible avec les droits, devoirs et obligations énoncés dans la présente Charte doit être découragée dans la mesure de cette incompatibilité.</p>	
<p>Article 2 : Aux termes de la présente Charte, on entend par "Enfant" tout être humain âgé de moins de 18 ans.</p>	<p>Article 1 : Toute personne de moins de 18 ans a les droits énumérés dans la Convention.</p>
<p>Article 3 : Tout enfant a droit de jouir de tous les droits et libertés reconnus et garantis par la présente Charte, sans distinction de race, de groupe ethnique, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'appartenance politique ou autre opinion, d'origine nationale et sociale, de fortune, de naissance ou autre statut, et sans distinction du même ordre pour ses parents ou son tuteur légal.</p>	<p>Article 2 : Chaque enfant a ces droits, peu importe qui il est, où il vit, qui sont ses parents, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit pauvre ou riche ou qu'il souffre d'un handicap, et quelles que soient sa langue, sa religion ou sa culture. Sans distinction et en toute circonstance, chaque enfant doit être traité avec justice.</p>

## Le Cœur du Sujet

Article 4.1: Dans toute action concernant un enfant, entreprise par une quelconque personne ou autorité, l'intérêt supérieur de l'enfant sera la considération primordiale.	Article 3 : Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.
Article 5: Tout enfant a droit à la vie. Ce droit est imprescriptible.	Article 6 : Les États parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie.
Article 7 : Tout enfant qui est capable de communiquer se verra garantir le droit d'exprimer ses opinions librement dans tous les domaines et de faire connaître ses opinions, sous réserve des restrictions prévues par la loi.	Article 12 : Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.
Article 11 : Tout enfant a droit à l'éducation.	Article 28 : Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation.
Article 12 : Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, le droit de se livrer à des jeux et à des activités récréatives convenant à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.	Article 31 : Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.
Article 13 : tout enfant qui est mentalement ou physiquement handicapé a droit à des mesures spéciales de protection correspondant à ses besoins physiques et moraux et dans les conditions qui garantissent sa dignité et qui favorisent son autonomie et sa participation active à la vie communautaire.	Article 23 : Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité.
Article 14 : Tout enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé physique, mental et spirituel possible. e.g. 14.2.c. Assurer la fourniture d'une alimentation adéquate et d'eau potable Article 20 (2): Les Etats parties à la présente Charte, compte tenu de leurs moyens et de leur situation nationale, prennent toutes les mesures appropriées pour : a) assister les parents ou autres personnes responsables de l'enfant, et en cas de besoin, prévoir des programmes d'assistance matérielle et de soutien, notamment en ce qui concerne la nutrition, la santé, l'éducation, l'habillement et le logement	Article 24 : Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible. e.g. 24.2.c. Lutter contre la maladie et la malnutrition, y compris dans le cadre des soins de santé primaires, grâce notamment à l'utilisation de techniques aisément disponibles et à la fourniture d'aliments nutritifs et d'eau potable Article 27 : 1. Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social. 2. C'est aux parents ou autres personnes ayant la charge de l'enfant qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer, dans les limites de leurs possibilités et de leurs moyens financiers, les conditions de vie nécessaires au développement de l'enfant. 3. Les États parties adoptent les mesures appropriées, compte tenu des conditions nationales et dans la mesure de leurs moyens, pour aider les parents et autres personnes ayant la charge de l'enfant à mettre en œuvre ce droit et offrent, en cas de besoin, une assistance matérielle et des programmes d'appui, notamment en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement.

## Le Cœur du Sujet

<p>Article 16: Les Etats parties à la présente Charte prennent des mesures législatives, administratives, sociales et éducatives spécifiques pour protéger l'enfant contre toute forme de tortures, traitements inhumains et dégradants, et en particulier toute forme d'atteinte ou d'abus physique ou mental, de négligence ou de mauvais traitements, y compris les sévices sexuels, lorsqu'il est confié à la garde d'un parent, d'un tuteur légal, de l'autorité scolaire ou de toute autre personne ayant la garde de l'enfant.</p>	<p>Article 19 : Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.</p> <p>Article 37 : Les États parties veillent à ce que</p> <p>a) Nul enfant ne soit soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.</p>
<p>Article 17 : Les Etats parties à la présente Charte doivent en particulier :</p> <p>2a) veiller à ce qu'aucun enfant qui est détenu ou emprisonné, ou qui est autrement dépourvu de sa liberté ne soit soumis à la torture ou à des traitements ou châtiments inhumains ou dégradants.</p> <p>Article 20 : Les parents ou autres personnes chargées de l'enfant sont responsables au premier chef de son éducation et de son épanouissement et ont le devoir :</p> <p>a) de veiller à ne jamais perdre de vue l'intérêt supérieur de l'enfant;</p> <p>c) de veiller à ce que la discipline domestique soit administrée de manière à ce que l'enfant soit traité avec humanité et avec le respect dû à la dignité humaine.</p>	<p>Article 37 : Les États parties veillent à ce que</p> <p>a) Nul enfant ne soit soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.</p>
<p>Article 25: Tout enfant qui est, en permanence ou temporairement, privé de son environnement familial pour quelque raison que ce soit, a droit à une protection et une assistance spéciales.</p>	<p>Article 20: Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État.</p>

CADBE \* — [http://www.achpr.org/files/instruments/child/achpr\\_instr\\_charterchild\\_fra.pdf](http://www.achpr.org/files/instruments/child/achpr_instr_charterchild_fra.pdf)

\* ratifiée par toutes les nations africaines à part la **République Centrafricaine**, la République Démocratique du Congo, **Djibouti**, la **Guinée-Bissau**, le **Libéria**, Sao Tomé et Príncipe, le Soudan, le Soudan du Sud, le **Swaziland**, la **République Arabe Sahraouie Démocratique**, la **Somalie**, la **Tunisie** et la **Zambie**, (dont la plupart — en gras — l'ont signé mais pas encore ratifié).

CNUDE \*\* — <http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

\*\* ratifiée par toutes les nations africaines.

# Annexe 3

[ Note : ce cadre juridique est à utiliser dans le R.D. Congo. Si nécessaire, remplacer cette annexe par les lois nationales de la localité concernée, selon le cas. ]

## R.D. Congo — loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant

### Exposé des motifs

La condition de l'enfant dans le monde en raison de sa vulnérabilité, de sa dépendance par rapport au milieu, de son manque de maturité physique, intellectuelle et émotionnelle, nécessitant de soins spéciaux et une protection particulière n'a cessé d'interpeller depuis un certain temps la communauté internationale et nationale.

Dans le souci de trouver une solution durable à cet épineux problème, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 20 novembre 1989, la **Convention relative aux droits de l'enfant**... Les Etats africains, pour leur part, ont adopté en juillet 1990, la **Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant** pour assurer une protection et porter un regard particulier sur la situation critique de nombreux enfants à travers tout le continent.

...Cependant, en dépit des efforts déployés, de nombreux enfants continuent d'être **maltraités, discriminés, accusés de sorcellerie**, infectés ou affectés par le VIH/SIDA ou sont l'objet de trafic...

Pis encore, **de nombreux enfants vivent dans la rue**, victimes d'exclusion sociale, d'exploitation économique et sexuelle tandis que d'autres sont associés aux forces et groupes armés.

C'est dans ce contexte que s'est fait sentir le besoin pressant d'élaborer dans notre pays une loi portant protection de l'enfant. Ainsi, cette loi poursuit notamment les objectifs ci-après (dont le premier est):

— garantir à l'enfant le droit de bénéficier des différentes mesures à caractère administratif, social, judiciaire, éducatif, sanitaire et autres **visant à le protéger de toutes formes d'abandon, de négligence, d'exploitation et d'atteinte physique, morale, psychique et sexuelle.**

### Article 6

L'**intérêt supérieur de l'enfant** doit être une préoccupation primordiale dans toutes les décisions et mesures prises à son égard.

Par **intérêt supérieur de l'enfant**, il faut entendre le souci de sauvegarder et de privilégier à tout prix ses droits.

### Article 9

Aucun enfant ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### Article 10

Aucun enfant ne peut être privé de liberté de façon illégale ou arbitraire.

L'arrestation, la détention ou l'internement d'un enfant ne peuvent être décidés qu'en conformité avec la loi.

### Article 13

Tout enfant a droit à la vie.

### Article 49

Les pratiques, traditions et coutumes qui portent atteinte au développement, à la santé, voire à la vie de l'enfant sont interdites .

### Article 57

L'enfant a droit à la protection contre toute forme d'exploitation et de violences.

## Le Cœur du Sujet

### Article 62

Est considéré comme en situation difficile et bénéficie d'une protection spéciale, notamment:

1. l'enfant rejeté, abandonné, exposé à la négligence, au vagabondage et à la mendicité;
5. l'enfant habituellement maltraité ;
7. l'enfant accusé de sorcellerie ;
10. l'enfant vivant avec handicap;
12. l'enfant orphelin,

### Article 147

Les coups et blessures volontaires portés sur l'enfant sont punis de trois à six mois de servitude pénale principale et d'une amende de cent mille à deux cent cinquante mille francs congolais,

En cas de préméditation, l'auteur est passible de six à douze mois de servitude pénale principale et d'une amende de cent cinquante mille à trois cent mille francs congolais.

### Article 148

Les coups et blessures volontaires porté sur l'enfant ayant entraîné une maladie ou une incapacité de plus de huit jours sont punis de six à douze mois de servitude pénale principale et d'une amende de deux cents mille à trois cent cinquante mille francs congolais

### Article 150

Les coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort d'un enfant sans intention de la donner sont punis de cinq à vingt ans de servitude pénale principale et d'une amende de cinq cents mille à un million de francs congolais.

### Article 151

Le fait de soumettre un enfant à la torture est puni de un à cinq ans de servitude pénale principale et d'une amende de cinq cents mille à un million de francs congolais.

### Article 160

En cas d'accusation de sorcellerie à l'égard d'un enfant, l'auteur est puni de un à trois ans de servitude pénale principale et d'une amende de deux cents mille à un million de francs congolais

### Article 170

Le viol d'enfant est puni de sept à vingt ans de servitude pénale principale et d'une amende de huit cent mille à un million de francs congolais.

Le minimum de la peine est doublé si le viol est le fait :

1. des ascendants de l'enfant sur lequel ou avec l'aide duquel le viol a été commis;
2. des personnes qui ont autorité sur l'enfant;
4. des agents publics, des ministres de culte qui ont abusé de leur position

source : <http://www.leganet.cd/Legislation/JO/2009/L.09.001.10.01.09.htm>

## Annexe 4

Exemplaire d'un engagement a la protection des enfants : à signer et à afficher au mur de l'église, en sensibilisant les fidèles sur comment le comprendre et le respecter. Le modèle pourrait être adaptes pour les écoles aussi.

### NOTRE ENGAGEMENT A LA PROTECTION DES ENFANTS

Nom d'église : .....

Nom de notre Responsable Protection de l'Enfance :

.....

#### **Notre église attache une grande valeur aux enfants et croit que :**

- Tous les enfants, y compris les enfants handicapés, sont un don de Dieu et ont le droit à l'amour, la sécurité, et le soutien pour réaliser leur potentiel Dieudonné.
- Le bien-être des enfants est primordial.
- Chacun doit assumer la responsabilité d'aider à créer un environnement sécurisant pour les enfants.
- Les enfants peuvent nous enseigner beaucoup et ils ont le droit d'être écoutés.
- Dieu utilise les enfants comme partie de sa mission ici sur la terre, donc nous encouragerons les enfants à participer dans tous les aspects de la vie de l'église.

#### **Dans notre église, nous nous engageons à traiter les enfants de la façon suivante :**

- Nous protégerons les enfants de tout type de maltraitance physique, mentale, spirituelle et émotionnelle / affective.
- Nous n'élèverons pas la voix aux enfants et ne chercherons pas à les humilier.
- Nous écouterons soigneusement les enfants et attacherons une valeur à leurs avis.
- Nous ne les frapperons pas et ne les disciplinerons d'une manière physique ou violente.
- Nous utilisons comme méthode de discipline les félicitations et la récompense pour un bon comportement et la réprimande verbale et le retrait des privilèges quand cela ne s'avère pas efficace.
- Nous n'autoriserons pas à un adulte de rester seul avec un enfant à l'exception du parent ou tuteur de l'enfant.
- Nous ne toucherons pas un enfant d'une façon inappropriée sur les parties du corps qui devraient normalement être couverts par un short et un tee-shirt, mais

## Le Cœur du Sujet

également nous ne les embrasserons et les chatouillerons pas de façon inappropriée.

- Nous ne ferons pas de la discrimination à l'égard de certains enfants, en les traitant différemment ou les favorisant tout en excluant d'autres enfants.

**Si nous voyons ou soupçonnons la maltraitance d'un enfant, ou si un enfant dit que quelqu'un l'a maltraité, nous agissons de la façon suivante, en reconnaissant que l'intérêt supérieur de l'enfant l'emporte sur toute autre considération :**

- Nous croirons ce que l'enfant dit (les enfants n'inventent que très rarement les histoires d'abus).
- Nous ne promettons pas la confidentialité, mais nous expliquerons à l'enfant que pour sa propre protection et celle d'autres enfants, nous serons obligés de signaler la maltraitance.
- Nous assurerons que l'enfant est dans un lieu sûr, et qu'il reçoit de l'attention médicale et du soutien émotionnel si nécessaire.
- Nous prendrons les notes détaillées du cas et les donnerons au responsable désigné pour la protection de l'enfant.
- Le responsable désigné pour la protection de l'enfant signale l'incident à la police. La police enquêtera. Nous n'enquêterons pas l'allégation ou l'incident nous-mêmes.
- Si l'allégation touche le pasteur ou un autre leader de l'église, il faut le/la suspendre temporairement pendant l'enquête de la police.
- Si possible, nous ne discuterons pas de la situation avec les fidèles ou les autres membres de la communauté. Les commérages n'aident personne et sont contraires à la Parole de Dieu.

**Notre église cherchera à prévenir la maltraitance des enfants de la façon suivante :**

- Nous contrôlerons avec soin toute personne qui souhaite avoir des échanges avec les enfants sous notre responsabilité, en leur demandant de fournir des lettres de recommandation et de passer un entretien, et de déclarer toute affaire de maltraitance d'enfant les concernant, au moyen d'une vérification auprès de la police si possible.
- Nous enseignerons d'une manière active à notre église et notre communauté comment protéger les enfants.
- Nous soutiendrons les familles vulnérables dans notre église.
- Nous enseignerons aux enfants leurs droits et leurs responsabilités, et comment assurer leur propre sécurité.

**Signatures des Leaders de l'Eglise :** .....

.....

..... **Date :** .....



# Annexe 6

---

Plan d'Action Personnelle		
Choses à Arrêter	Choses à Commencer	Choses à Continuer
Les choses que je faisais que je ne ferai plus à la lumière de la formation.	Les choses que je ne faisais pas que je commencerai à faire à la lumière de la formation.	Les choses que je faisais et que je continuerai à faire à la lumière de la formation.
1.	1.	1.
2.	2.	2.
3.	3.	3.
Nouveaux Aperçus et Principes Clés qui influenceront mon travail...		
a. .....		
b. .....		
c.		



# Certificat

---

**LE CŒUR DU SUJET**  
Assurer la Sécurité de nos Enfants



C'est pour certifier que

.....

a assisté au cours le Cœur du Sujet  
pour assurer la sécurité des enfants dans l'église et dans la communauté.

organisé par : .....

lieu : ..... date : .....

facilitateur : ..... *signez*

---